Institut national de recherches archéologiques préventives

Inrap

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Commune de Baden, Morbihan

Rue de l'Île Govihan 2

sous la direction de
Vérane Brisotto

Inrap Grand-Ouest
Janvier 2019

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Inrap

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Code Inrap D124219 | Système d'information | Arrêté de prescription 2018-184 | Entité archéologique | Nr Patriarche | Code INSEE 56008

Commune de Baden, Morbihan

Rue de l'Île Govihan 2

Traces d'une occupation protohistorique

sous la direction de
Vérane Brisotto

Inrap Grand-Ouest
37, rue du Bignon, 35577 Cesson-Sévigné
Tel. 02 23 36 00 40

Janvier 2019

Sommaire

5 I Données administratives, techniques et scientifiques

7 Fiche signalétique
8 Mots-clefs des thésaurus
9 Intervenants
10 Notice scientifique
11 Localisation de l'opération
12 Cadastre
13 Arrêté de prescription
19 Projet scientifique d'intervention
21 Arrêté de désignation

23 II Résultats

25 1. Le cadre de l'opération
25 1.1 Circonstance de l'opération
25 1.2 Localisation de l'opération et topographie des lieux
27 1.3 Contexte géologique
30 1.4 Contexte archéologique
31 1.5 Stratégie et méthodes mises en œuvre

33 2 Présentation des vestiges
33 2.1 Observations générales
33 2.2 Ensemble 1
35 2.3 Ensemble 2
35 2.4 Ensemble 3
37 2.5 Fait 4
41 2.6 Ensemble 5
42 2.7 Les structures isolées et/ou douteuses
42 2.8 Les limites parcellaires de la partie est de l'emprise

45 3. Etude de la céramique - Théophane Nicolas
45 3.1. Méthodes de travail
45 3.2. Catalogue par contexte de découverte

47 4. Conclusion

47 Bibliographie
48 Liste des figures

49 III Inventaires

51 Inventaire des tranchées
56 inventaire du mobilier
57 inventaire des prélèvements

I - Données administratives, techniques et scientifiques

Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage…) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;

2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);

3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :
DRAC Bretagne : http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne
Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologiqu
Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

01/09/2018

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Morbihan

Commune
Baden

Adresse ou lieu-dit
Rue de l'Île Govihan

Codes

code INSEE
56008

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence (Lambert 93cc48)

X : 257795
Y : 6741531
Z : 27 m NGF

Références cadastrales

Commune
Baden
section(s) et parcelle(s)
ZI, 330p

Propriétaires du terrain

SCI LE TRISKEL

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2018-184

Numéro de l'opération
D124219
Numéro de l'arrêté de désignation du responsable
2012-325

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

SCI LE TRISKEL

Nature de l'aménagement

Lotissement

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest
37, rue du Bignon
35 577 Cesson-Sévigné

Responsable scientifique de l'opération

Vérane Brisotto, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37, rue du Bignon
35 577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

fouille
Du 12/11/18 au 20/11/18
post-fouille
janvier 2019

Surfaces

Emprise maximale prescrite
26 310 m²
Emprise à diagnostiquer (sans zone humide)
20150 m²
Surface sondée
2846,5 m² soit 14 % de l'emprise

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- [ ] Paleolithique
  - [ ] Inferieur
  - [ ] Moyen
  - [ ] Superieur
  - [ ] Mesolithique et Epipaleolithique
- [ ] Neolithique
  - [ ] Ancien
  - [ ] Moyen
  - [ ] Récent
  - [ ] Chalcolithique
  - [x] Protohistoire
- [ ] Âge du Bronze
  - [ ] Ancien
  - [ ] Moyen
  - [x] Recent
- [x] Age du Fer
  - [x] Hallstatt (premier Âge du Fer)
  - [ ] La Tene (second Âge du Fer)
- [ ] Antiquite romaine (gallo-romain)
  - [ ] Republique romaine
  - [ ] Empire romain
    - [ ] Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - [ ] Bas-Empire (de 285 a 476)
- [x] Epoque medievale
  - [ ] haut Moyen Age
  - [ ] Moyen Age
  - [ ] bas Moyen Age
- [x] Temps modemes
- [ ] Epoque contemporaine
  - [ ] Ere industrielle

Sujets et thèmes

- [ ] Edifice public
- [ ] Edifice religieux
- [ ] Edifice militaire
- [ ] Bâtiment
- [ ] Structure funéraire
- [ ] Voirie
- [ ] Hydraulique
- [ ] Habitat rural
- [ ] Villa
- [ ] Batiment agricole
- [ ] Structure agraire
- [ ] Urbanisme
- [ ] Maison
- [ ] Structure urbaine
- [ ] Foyer
- [ ] Fossé parcellaire
- [ ] Sepulture
- [ ] Grotte
- [ ] Abri
- [ ] Megalithe
- [ ] Artisanat
- [ ] Argile : atelier
- [ ] Atelier
- [ ] Enclos quadrangulaire

Mobilier

	nb	
☐		Industrie lithique
☐		Industrie osseuse
■	70	Céramique
☐		Restes
☐		Végétaux
☐		Faune
☐		Macro-outillage (lithique)
☐		Objet métallique
☐		Arme
☐		Outil
☐		Parure
☐		Habillement
☐		Trésor
☐		Monnaie
☐		Verre
☐		Mosaïque
☐		Peinture
☐		Sculpture
☐		Elément architectural
☐		TCA

Etudes annexes

- [ ] Géologie
- [ ] Datation
- [ ] Anthropologie
- [ ] Paléontologie
- [ ] Zoologie
- [ ] Athracologie
- [ ] Palynologie
- [ ] Macrorestes
- [ ] An. de céramique
- [ ] An. de métaux
- [ ] Aca. des données
- [ ] Numismatique
- [ ] Conservation
- [ ] Restauration

...

Intervenants

Intervenants

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Vérane Brisotto, Inrap	Responsable d'Opération	Responsable scientifique, rédaction, DAO
Yoann Escats, Inrap	Responsable d'Opération	Technicien
Yannick Fouvez, Inrap	Responsable d'Opération	Technicien
Théophane Nicolas	Spécialiste	Etude du mobilier
Pierrick Leblanc, Inrap	Topographe	Relevé du plan général
Philippe Boulinguiez, Inrap	Topographe	Relevé du plan général
Arnaud Desfonds, Inrap	Dessinateur	PAO

Suivi de l'Opération

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Christine Boujot, SRA	Conservatrice en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Champagne, Inrap	Logisticien	Location du matériel
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire de base	Equipement

Notice scientifique

Dans le cadre d'un projet de lotissement Rue de l'Île Govihan à Baden, le SRA a prescrit un diagnostic sur une surface de 26310 m2. Une seconde prescription effectuée sur la même parcelle fera l'objet d'un autre rapport même si les deux opérations ont été traitées comme une seule et même intervention sur le terrain.
Le diagnostic effectué sur la plus grande surface du projet de lotissement à Baden, Rue de l'Île Govihan a livré les vestiges d'une occupation protohistorique que l'on peut situer d'après le mobilier céramique à la période de transition du Bronze Final et du 1er âge du Fer. Elle se caractérise par un petit ensemble de trous de poteaux et de fosses assez bien conservés, localisé dans la partie est de l'emprise (ensemble 1). Néanmoins, aucun plan cohérent de bâtiment n'a pu être mis en évidence. Les deux autres ensembles de structures (ensembles 2 et 3) n'ont pas livré suffisamment de mobiliers caractéristiques pour permettre de les associer ou non à l'ensemble 1. Par ailleurs, les vestiges de l'ensemble 3 apparaissent moins bien conservés.
La structure empierrée F4 de la tranchée 11, reste indéterminée à l'issue du diagnostic. Située au sommet d'un léger replat dans la pente du terrain, son niveau d'apparition à – 0,40 m de profondeur pourrait expliquer un probable démantèlement lors de travaux agricoles. La forme qui en subsiste reste néanmoins sub-rectangulaire, évoquant en surface la morphologie de certaines tombes de l'Âge du bronze régional (Juhel, 2018). Malheureusement, l'observation de la coupe de la tranchée 11, ainsi que le sondage effectué dans ¼ de la structure ne permettent pas de conclure à un apport de terre anthropique, ni à une sépulture. Les quelques tessons prélevés aux abords de cette structure et lors de son nettoyage sont à la fois d'époque protohistorique et médiévale.
Par ailleurs, plusieurs structures isolées non datées ont été mises évidence.
Enfin, quelques fossés d'orientation discordante avec les cadastres modernes et actuels, ayant livré quelques indices mobiliers protohistoriques pourraient appartenir à un découpage ancien du paysage.
Notons également la présence de tessons de céramique médiévale prélevés hors structure.

Etat du site

Les vestiges apparaissent entre 0,40 et 1 m de profondeur. Les fossés mis en évidence sont faiblement conservés, de même que l'ensemble de trous de poteaux n°3.
A l'inverse l'ensemble 1 qui a livré plusieurs trous de poteaux et fosses, associés à du mobilier protohistorique apparait bien conservé. Son niveau d'apparition se situe entre 0,70 et 0,80 m de profondeur.
Le fait 4 correspondant à aménagement empierré apparu à 0,35 m de profondeur est en partie perturbé.

Localisation de l'opération

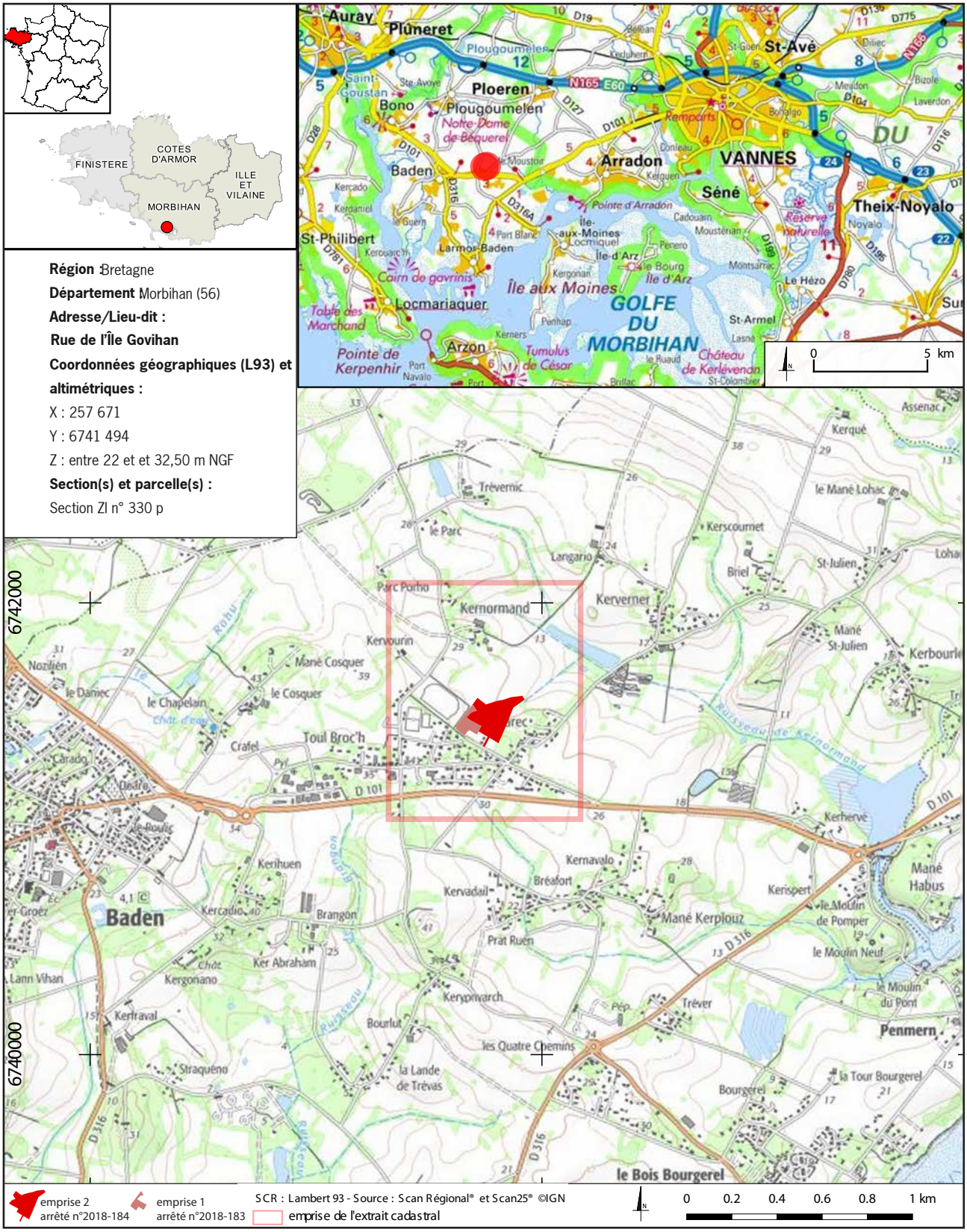

Région : Bretagne
Département Morbihan (56)
Adresse/Lieu-dit :
Rue de l'Île Govihan
Coordonnées géographiques (L93) et altimétriques :
X : 257 671
Y : 6741 494
Z : entre 22 et et 32,50 m NGF
Section(s) et parcelle(s) :
Section ZI n° 330 p

cadastre

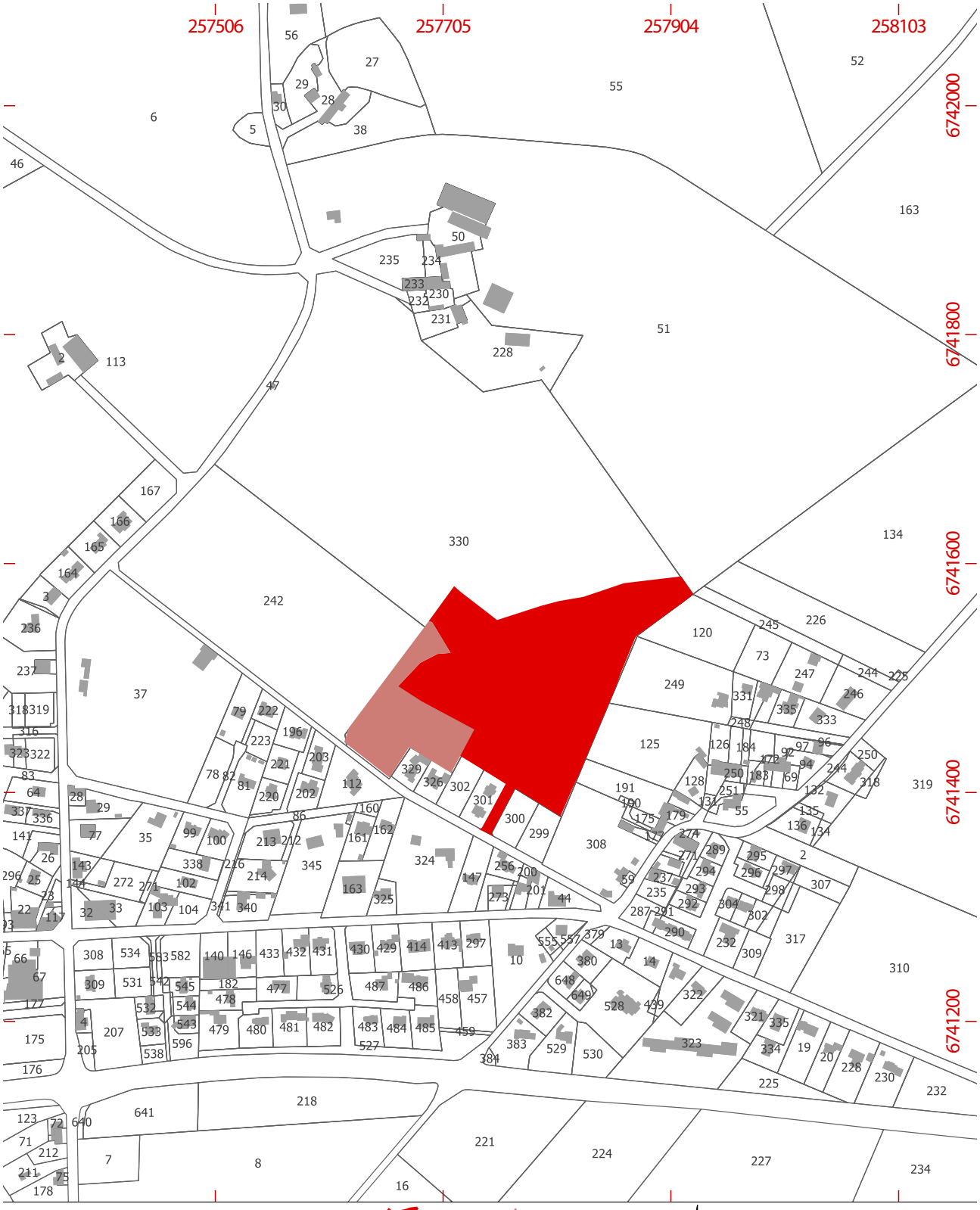

1:5000

Arrêté de prescription

D124 219

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Arrêté n° 2018-184 du 12 juin 2018

ARRÊTÉ n° 2018-184 portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région de Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis de construire n° PC 056 008 18 Y0034 déposé par la SCI LE TRISKEL, représentée par M. Gérard FOURCEAUX, relatif au projet de réalisation de logements individuels, sur un terrain situé rue de l'île Govihan à Baden, reçu le 23 mai 2018 par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation et de leur étendue, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, les travaux sont projetés dans un secteur propice à l'occupation humaine et compris entre le site antique de Toulbroc'h/Mane Huirel et le tumulus de Langario.

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1er : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Commune : Baden

Lieu-dit : rue de l'Île Govihan

Cadastre : section : ZI parcelles : 0330 p.

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 26 310 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la SCI Le Triskel, 11 bis rue Hoche, 56000 VANNES, au Service départemental d'archéologie du Morbihan et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 12 juin 2018

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Destinataires :
SCI Le Triskel
SDAM
INRAP
Golfe du Morbihan Vannes agglomération

Copie :
Commune de Baden
Préfecture du Morbihan

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2018-184
portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

région :	Bretagne
département :	Morbihan
commune :	Baden
lieu-dit :	rue de l'Ile Govihan
cadastre :	section : ZI parcelles : 0330 p
pétitionnaire:	SCI LE TRISKEL

Emprise du diagnostic archéologique : 26 310 m²

Objectifs :

Tout comme les communes environnantes, la commune de Baden offre un important patrimoine archéologique d'un fort intérêt patrimonial, comprenant aujourd'hui 46 sites ou indices de sites répertoriés à l'inventaire de la carte archéologique national. Ce patrimoine témoigne de l'ancienneté de l'occupation humaine du territoire, depuis les plus anciennes industries du paléolithique (pointe de Locmiquel), les réalisations mégalithiques du Néolithique, jusqu'aux traces d'activités humaines des âges du Bronze, des périodes gauloise, gallo-romaine et médiévale. Concernant la période antique, de nombreuses observations effectuées dès le XIX^{e} siècle (notamment avec les travaux d'E. Rialan), laissent envisager la présence d'importants établissements de cette époque. Des opérations récentes de diagnostics et de fouilles archéologiques sur la commune confirment l'importance de cette implantation humaine à la période antique mais également aux âges du Bronze et du Fer.

Compte-tenu de cet environnement archéologique, l'opération de diagnostic archéologique par sondages permettra de vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques complémentaires sur l'emprise du projet et le cas échéant de les caractériser comme participant à l'un ou l'autre de ces ensembles chronologiques et/ou comme appartenant à d'autres périodes.

Principes méthodologiques :

Le diagnostic archéologique sera à réaliser sur l'emprise du projet, conformément au plan annexé, selon un mode opératoire adapté. En effet, le projet d'aménagement comportant une zone humide sur son bord occidental, les sondages seront essentiellement localisés sur les secteurs aménagés. Outre les tranchées de sondages réalisées au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un godet lisse travaillant en mode rétro, de plus larges fenêtres pourront être ouvertes en tant que de besoin afin de favoriser l'identification, la lecture et la datation d'éventuels niveaux de sols ou traces d'activités plus ténues. Au total, au moins 10 % de

l'emprise devront être sondés. Des décapages manuels pourront être réalisés au niveau des faits archéologiques mis au jour et des sondages également manuels pourront être effectués pour préciser la puissance et la complexité stratigraphique sur la base d'un échantillonnage raisonné. Compte-tenu de la présence d'une zone humide sur le bord occidental du projet, des observations paléoenvironnementales mais également sédimentaires, pourront, dans la mesure du possible, être effectuées afin que le service régional de l'archéologie puisse disposer de tous les éléments nécessaires afin de décider des mesures les plus adaptées pour la suite du dossier.
Le service régional de l'archéologie devra être informé du démarrage du chantier, ainsi que des découvertes significatives.

Les sondages, comme les fenêtres complémentaires, seront replacés sur un plan général. Ils devront faire l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles, ainsi que des coupes stratigraphiques (avec cotes altimétriques) et des photographies.

Le site sera replacé dans son contexte topographique, archéologique, historique et géographique (cadastres et plans anciens notamment).

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 12 juin 2018

Pour le Préfet de région,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

PC 4.2

LOGEMENTS PRIVES ET SOCIAUX
rue de l'île GOVIHAN à BADEN

maître d'ouvrage :
SCI LE TRISKEL
1 Ibis rue Hoche
56 000 VANNES

NOTICE COMPLEMENTAIRE

ZONE : 1AUh1
Section : ZI
Parcelle : n° 330p
Terrain : 26 310 m²

Date : le 17/04/2018
Echelle : 1/1000

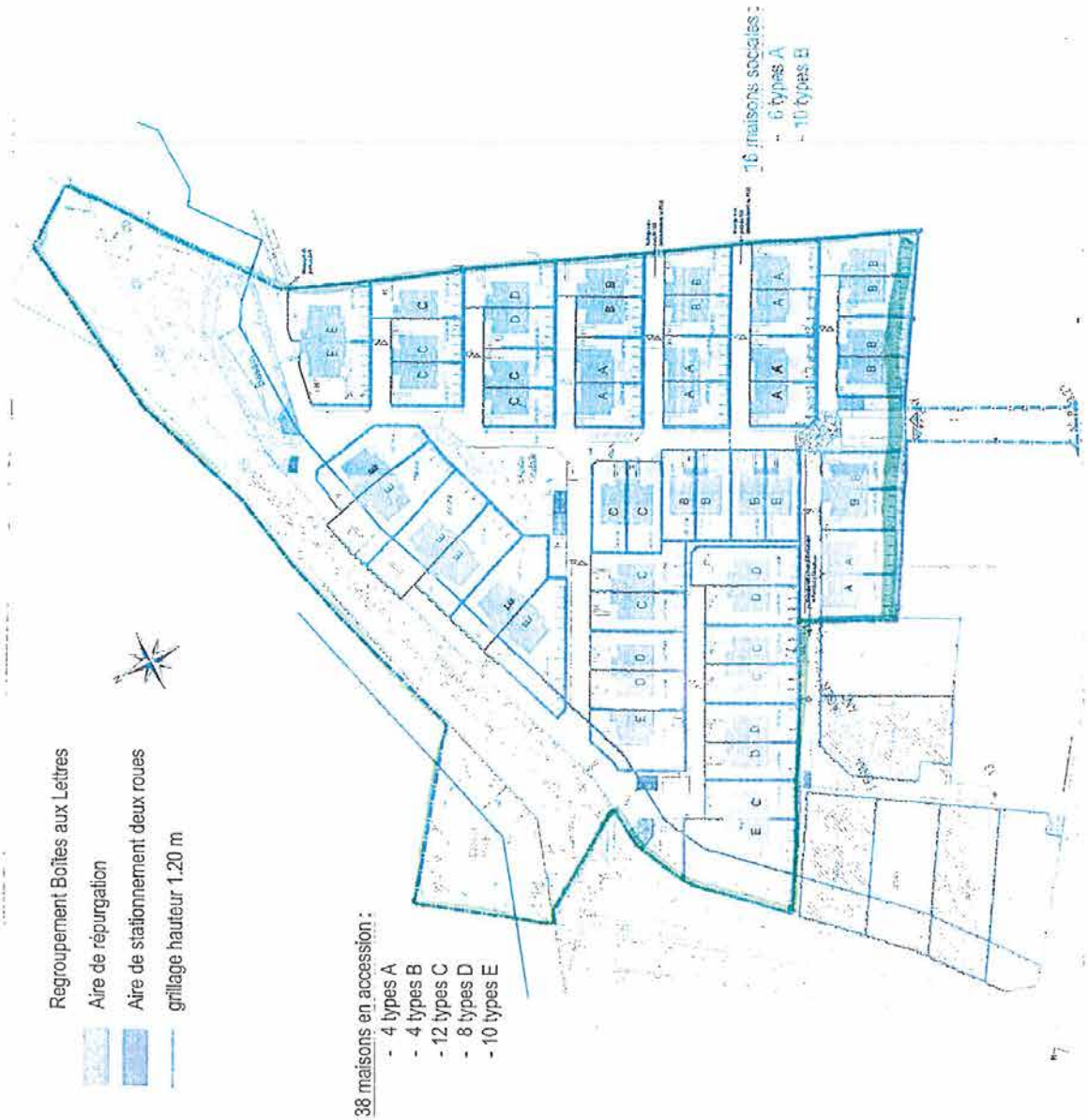

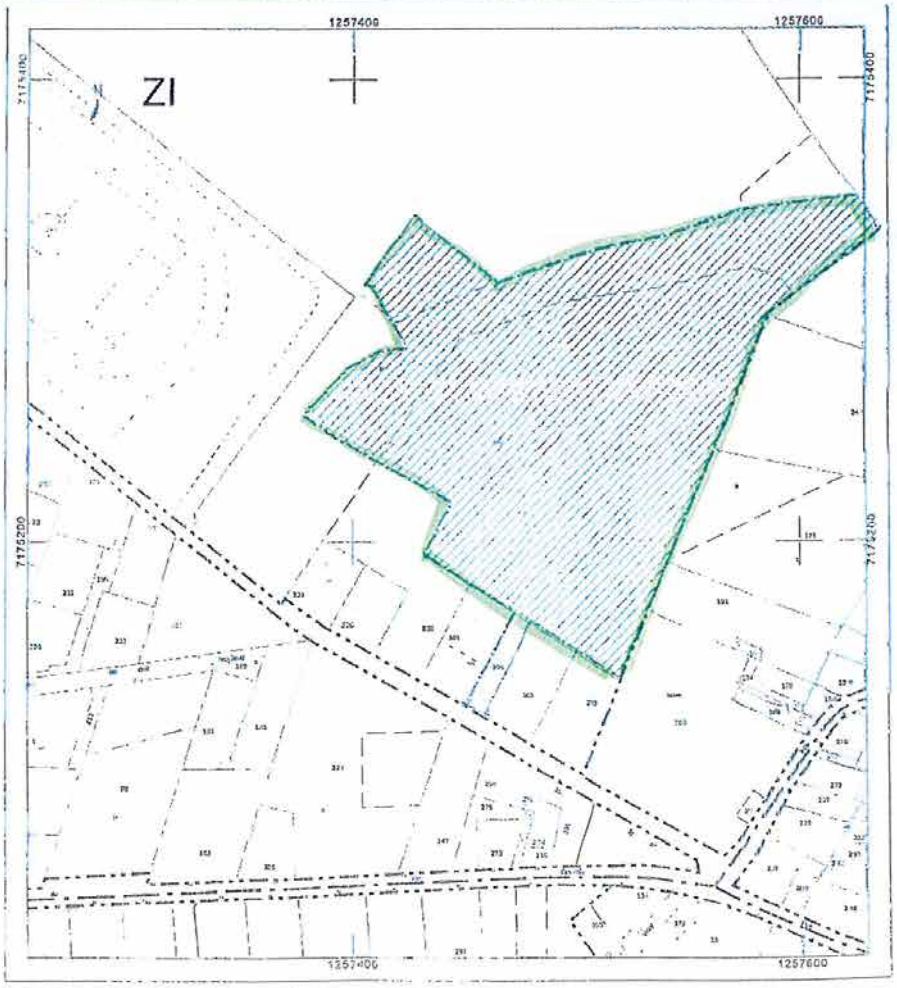

EXTRAIT CADASTRAL

Projet scientifique d'intervention

Diagnostic archéologique D124219
BADEN (56), RUE DE L'ILE GOVIHAN

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	**Bretagne**	Département	**Morbihan**
Commune	**Baden**		
Lieu-dit	**RUE DE L'ILE GOVIHAN**		
Cadastre	**Baden : ZI 330p**		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	**2018-184**	**18-06-2018**	**26310 m²**	**20/06/2018**	**11/08/18**
Modification					

Contexte actuel	**Rural**	Contexte particulier	
Nature archéologique	**Non stratifié**		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°**2018-184**, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- ***Responsable d'opération pressenti :***

Vérane Brisotto

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 10% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques. Des sondages manuels complémentaires pouront être réalisés afin de préciser la puissance statigraphique. Les observations paléoenvironnementales et sédimentaires pourront être effectués dans les secteurs humides.

5.- Volume des moyens prévus

- ***Tranche Ferme***

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	2 jours
Technicien	3 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	3 jours	1 jour

- ***Tranche Provisionnelle***

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	5 jours
Technicien	4 jours	2 jours
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramologue)		5 jours
Topographe	1 jour	1 jour

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
7 jours	7 jours	A partir de novembre 2018

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu

Arrêté de désignation

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE
19 OCT. 2018
INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2018-326 du 15 octobre 2018

Arrêté n° 2018-326 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2018-184

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2018-184 du 12 juin 2018 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à BADEN, rue de l'Ile Gavilhan 561 ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ,

ARRÊTE

Article 1er : Mme Vérane BRISOTTO (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2018-184.

Article 2 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Vérane BRISOTTO.

Fait à Rennes, le 15 octobre 2018

Pour le Préfet de la région Bretagne,
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Destinataire
Mme Vérane BRISOTTO

Copie :
Inrap
Commune de Baden

II - Résultats

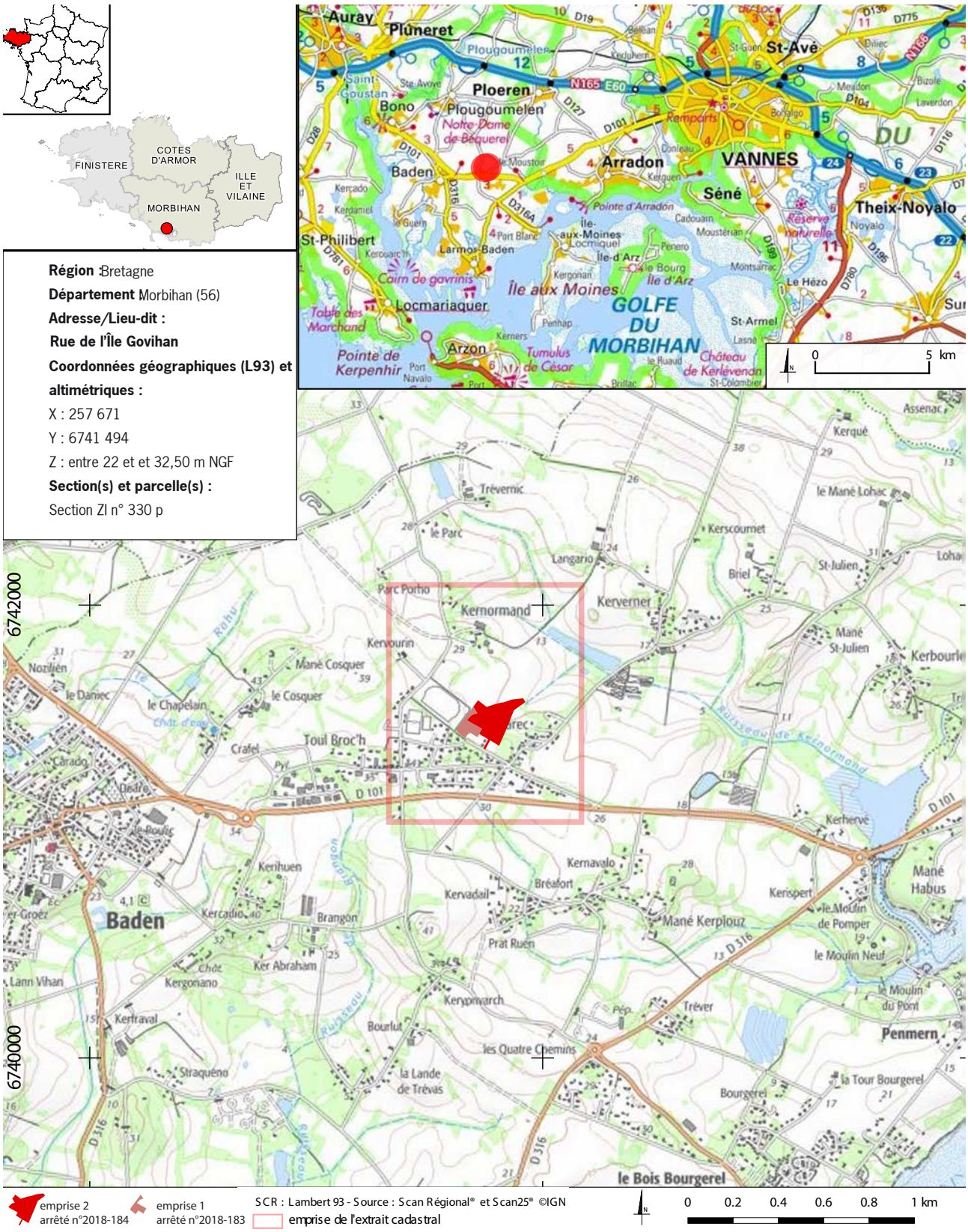

Région :Bretagne
Département Morbihan (56)
Adresse/Lieu-dit :
Rue de l'Île Govihan
Coordonnées géographiques (L93) et altimétriques :
X : 257 671
Y : 6741 494
Z : entre 22 et et 32,50 m NGF
Section(s) et parcelle(s) :
Section ZI n° 330 p

Fig. 1 : Localisation de l'opération sur fond de carte IGN au 1/250000e et au 1/25000e

1. Le cadre de l'opération

1.1 Circonstance de l'opération

Suite à un projet de lotissement situé Rue de l'Ile Govihan, à Baden et émanant de la SCI Triskel, le Service Régional de Bretagne a prescrit deux diagnostics archéologiques. Le premier concerne une partie de la parcelle 330 de la section ZI du cadastre sur une surface de 6271 m2 et sera présenté dans ce rapport. Le second concerne l'autre partie de cette même parcelle sur une surface de 26310 m2 et fera l'objet d'un autre rapport (**fig.1**). En raison de l'emprise des projets sur une seule et même parcelle et pour une cohérence scientifique, les résultats communs aux deux opérations seront présentés dans chacun des deux rapports.
La surface du projet localisé dans un environnement archéologiquement riche a motivé ces prescriptions. La commune de Baden offre en effet près d'une cinquantaine de sites ou d'indices de sites pour des périodes allant du Paléolithique au Moyen-Âge, avec une quantité particulièrement notable de vestiges mégalithiques pour les périodes du Néolithique, ainsi qu'une importante présence gauloise et antique.
L'objectif de cette intervention était de vérifier la présence ou l'absence de vestiges en tentant le cas échéant de les caractériser, de les circonscrire et de les dater.
L'opération s'est déroulé du 12 au 20 novembre 2018 sous la conduite de deux archéologues et d'un conducteur de pelle.

1.2 Localisation de l'opération et topographie des lieux

Comme évoqué plus haut, les deux prescriptions effectuées sur une même parcelle sans distinction physique ont été menées sur le terrain comme une seule et même opération.
L'emprise du projet se situe à 2 km à l'est du bourg, au nord de la D 101, dans un environnement en cours d'urbanisation, se développant autour de hameau préexistant. Elle concerne une partie de la parcelle 330 de la section ZI du cadastre de 2018 (**fig.1 et 2**). Elle est limitée au sud et à l'est par des quartiers d'habitations, à l'ouest par le stade et au nord par des parcelles encore en prairies ou en culture. Le terrain occupe un léger versant orienté nord-ouest /sud-ouest, menant au nord-ouest à un point d'eau qui s'écoule en direction du ruisseau de Kernormand. Le sud de l'emprise se situe donc sur une tête de talweg où un léger replat est visible avant le sommet du versant.
Par ailleurs, une zone humide définie par la Loi sur l'eau borde le projet à l'ouest et au nord de l'emprise.
L'altitude du terrain est comprise entre 22 et 32,5 m NGF.

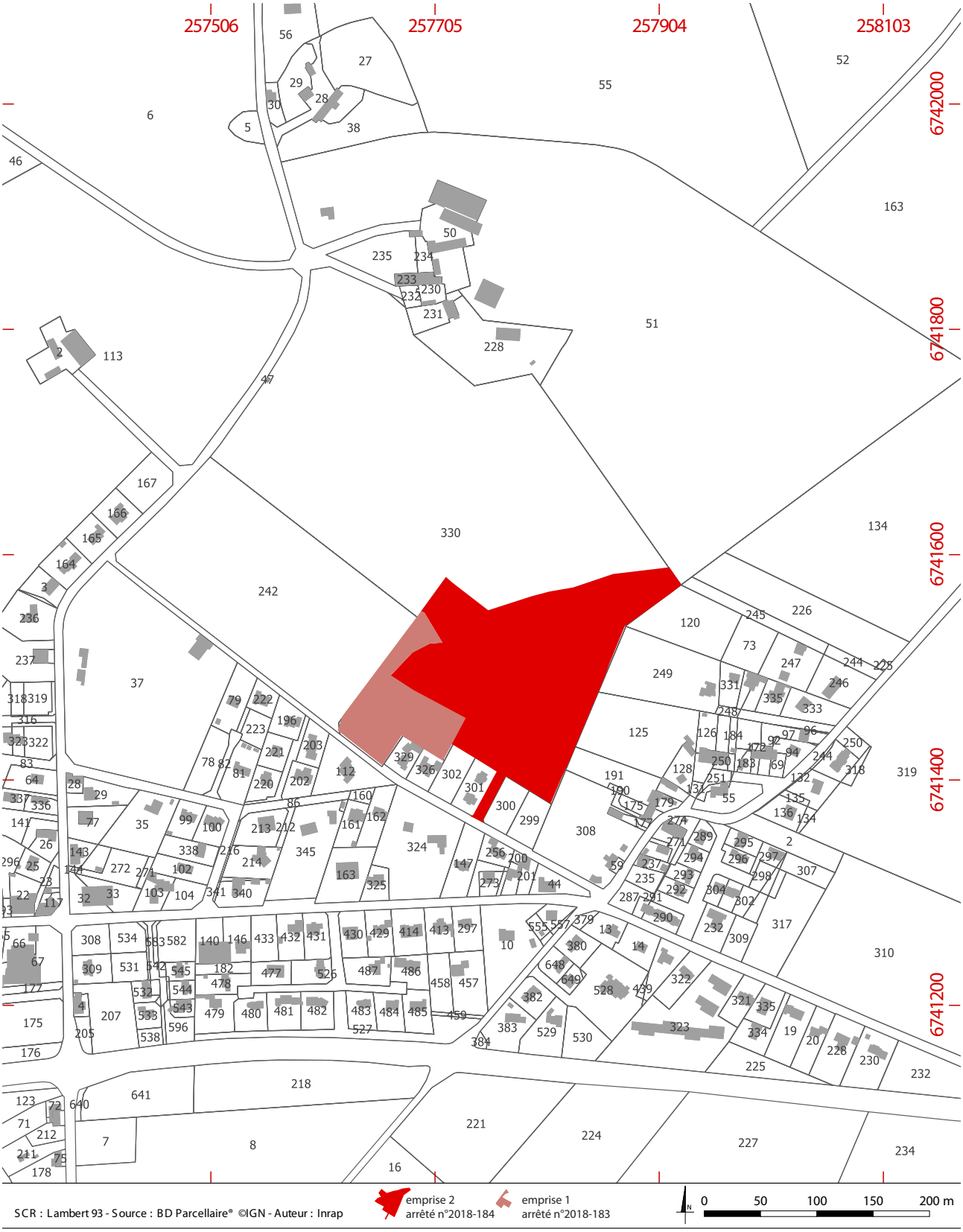

Fig. 2 : Localisation de l'opération sur fond de plan cadastral

1.3 Contexte géologique

D'après la carte géologique, le secteur de Baden et plus largement du Golfe du Morbihan se situe dans la Zone de Cisaillement Extensive de Sarzeau, dans le Domaine Sud Armoricain où le métamorphisme est conséquent (**fig.3**). En découle une complexité et une diversité géologique très variable. Bien que la carte géologique au 1/50000e sur laquelle se trouve notre emprise soit en cours d'édition, la carte limitrophe (Vannes, St Gyldas n° 417) englobant l'est de la commune de Baden, indique des roches métamorphiques (gneiss et migmatiques) entrecoupées de filons de roches cristallines orientés nord-est /sud-ouest (granites à deux micas à grains fins avec un faciès où domine la biotite et un autre à muscovite).

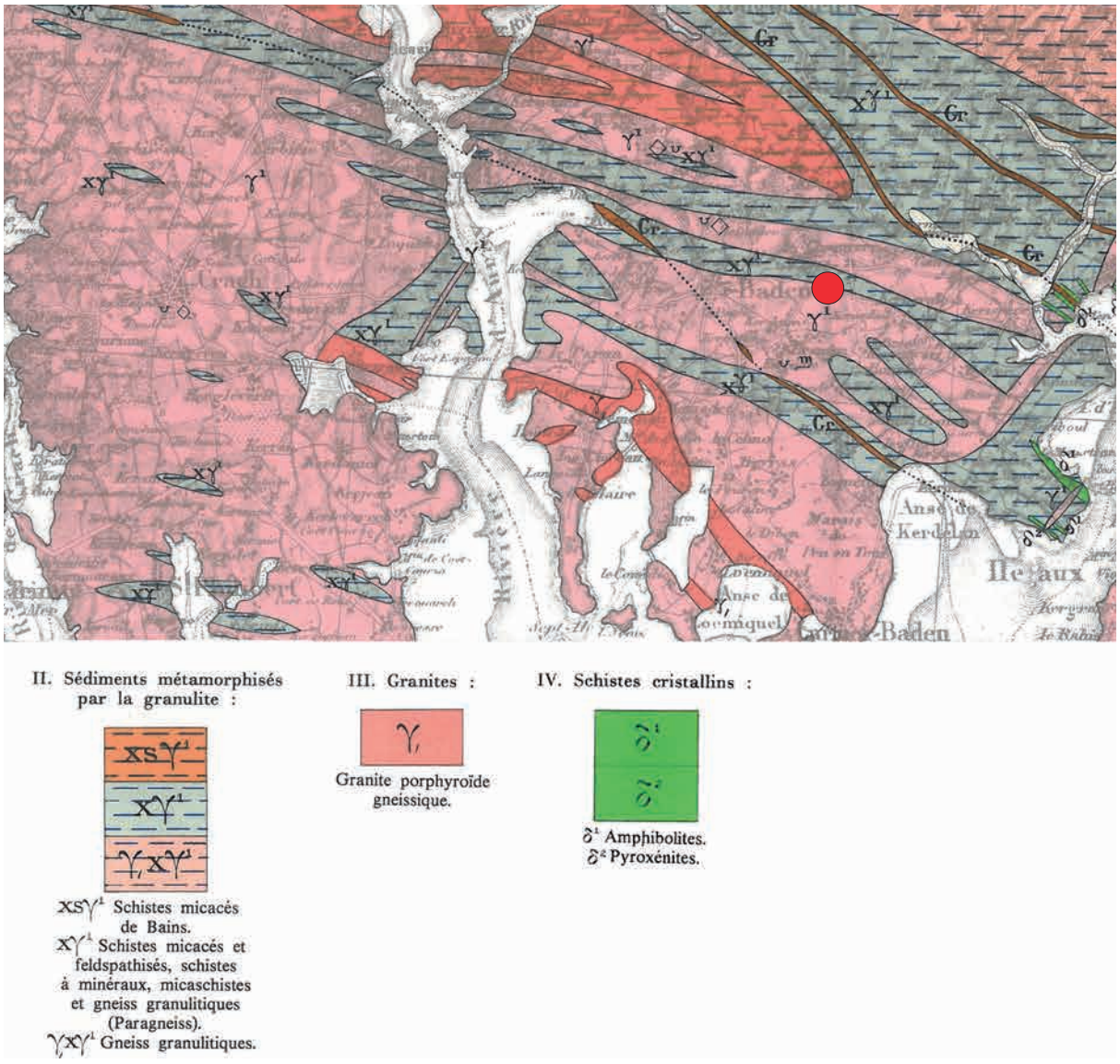

Fig. 3 : Localisation de l'opération sur fond de carte géologique au 1/80000e (BRGM n°89, 1974)

Sur le terrain, les niveaux atteints alternent avec des terrains arénacés avec ou non des placages limono-argileux parfois marqués d'une forte oxydation et un substrat granitique altéré (**fig.4,5,6**). Le granite observé pourrait correspondre au faciès fin à biotite dominante. Il apparait essentiellement au sud-est de l'emprise sous forme d'affleurements démantelés dans les *tranchées 9 et 13*. Ce sont également dans ces tranchées que l'on observe un niveau sablo-arénacé au-dessus de ces affleurements, pouvant correspondre à un stade d'altération de la roche en place et dont la présence est moins significative dans le reste de l'emprise.

Fig. 4 : Vue de la tranchée 7

Fig. 5 : Vue de la tranchée 12

Fig. 6 : Vue de la tranchée 13

Plus d'une vingtaine de logs stratigraphiques ont été réalisés afin de rendre compte des variations sédimentaires sur l'ensemble de la surface traitée (**fig.7**). Il est surprenant de constater qu'à l'est de l'emprise, le recouvrement sédimentaire apparait plus développé vers le sud, en haut de pente, sur un léger replat, alors qu'au nord, en zone basse, le granite altéré apparait à 0,50 m de profondeur (**fig.7 à 10**). Dans ce secteur et du fait de la présence de structures archéologiques plus nombreuses dans les *tranchées 11 et 12*, les relevés stratigraphiques ont été multipliés.
Sur la zone qui nous concerne, le niveau d'apparition des vestiges se situe entre 0,40 et 1,10 m de profondeur.

Fig. 8 : Log n° 17 Tr 12

Fig. 9 : Log n°18 Tr 12

Fig.10 : Log n°20 Tr 12

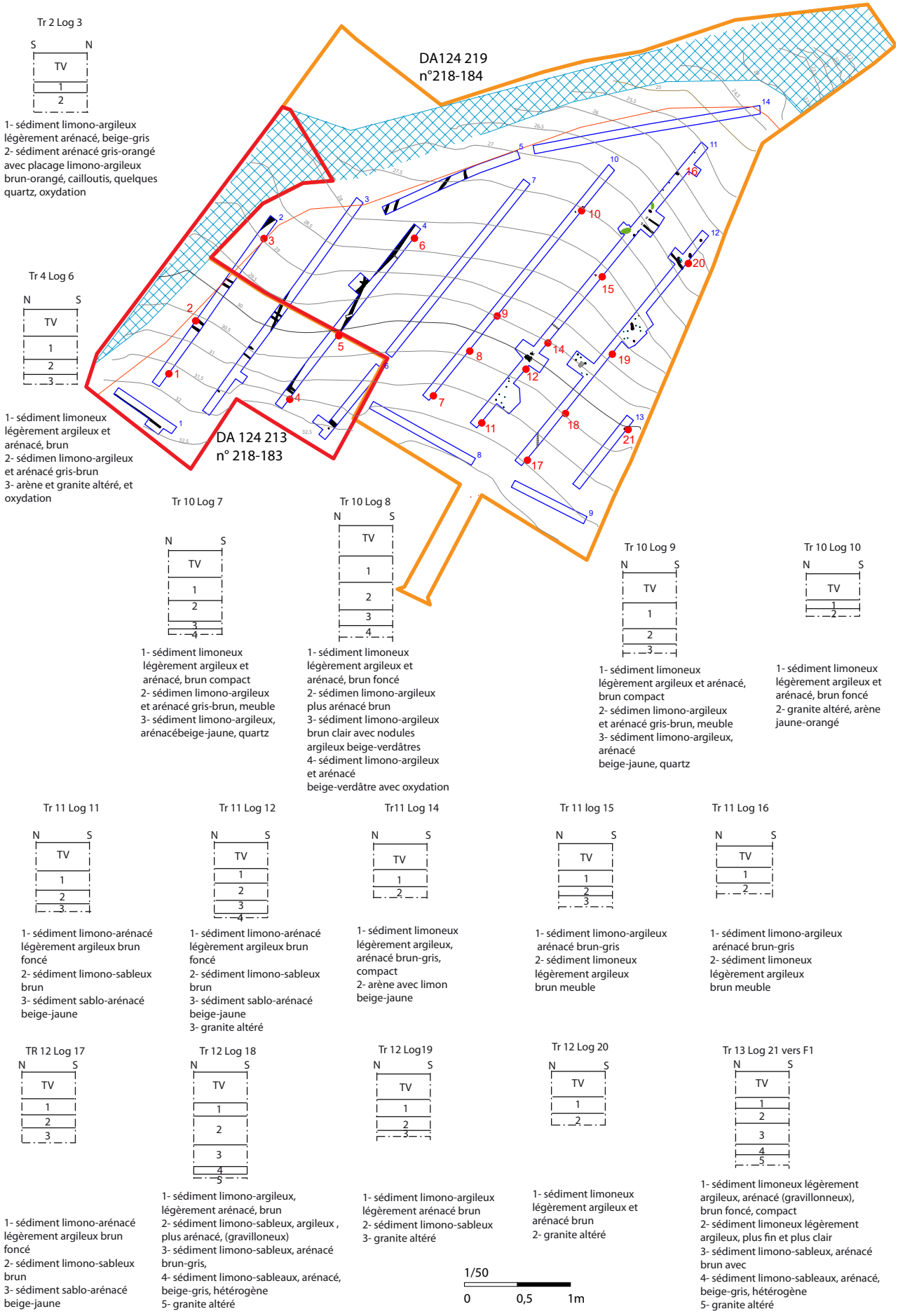

Fig. 7 : Localisation et relevés des logs stratigraphiques au 1/50e

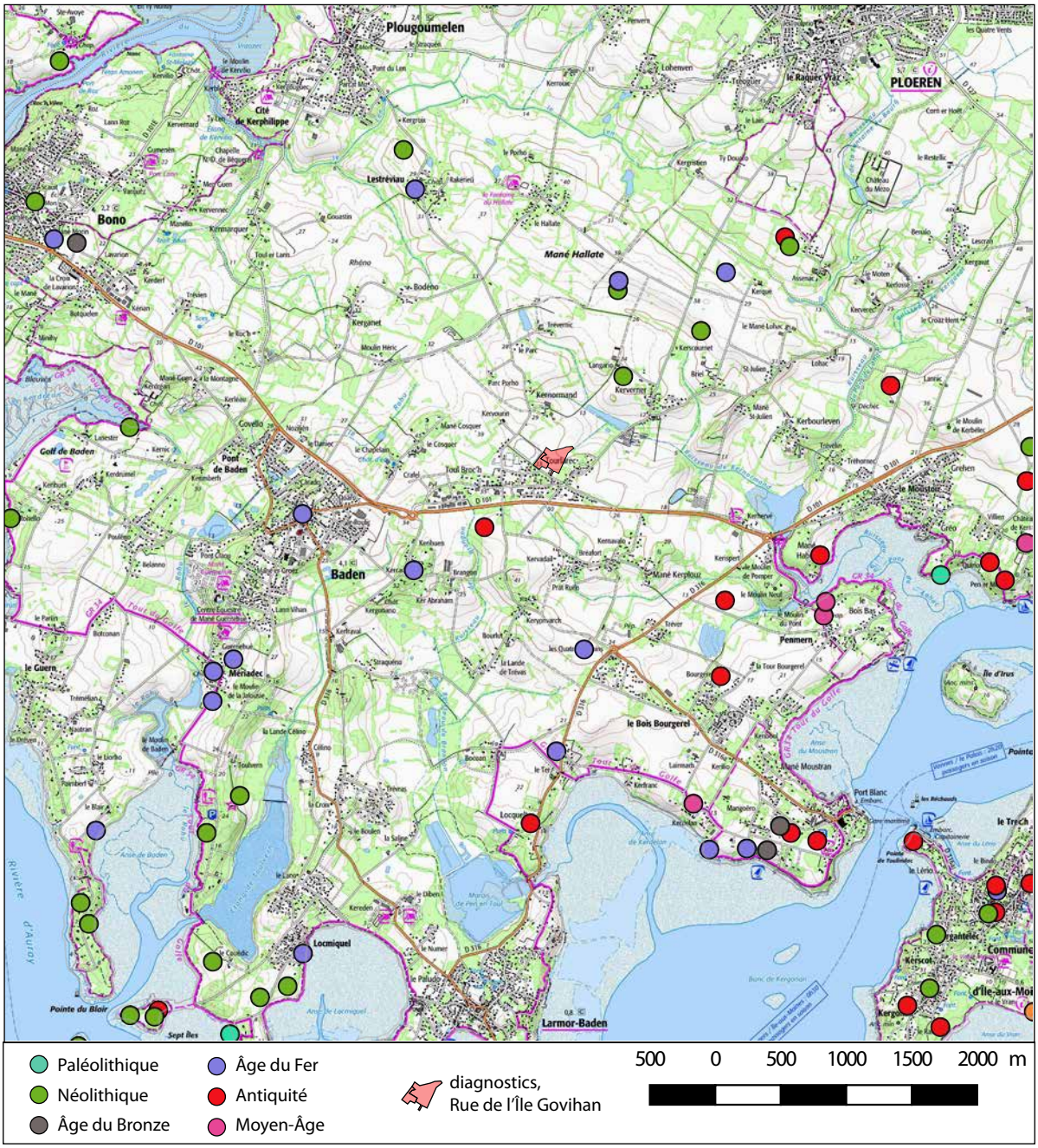

Fig.11 : Localisation de l'opération sur fond de Carte Archéologique

1.4 Contexte archéologique

La commune de Baden, et comme la plupart des communes bordant le Golfe du Morbihan, est particulièrement bien fournie en vestiges archéologiques (**fig.11**). La période Néolithique est représentée par la présence de plusieurs dolmens et tumulus localisés pour la plupart en bord de côte. L'âge du Bronze dont la présence est moins marquée, (bien que plusieurs tumulus peuvent potentiellement se rattacher à cette période) est néanmoins représenté par la fouille récente d'un ensemble funéraire, menée Rue du Lannic (Toron, 2017).

L'âge du Fer rassemble la majorité des vestiges recensés ; cependant la plupart correspondent à des stèles isolées. On notera toutefois la présence d'une enceinte, d'un éperon barré et de plusieurs fours liés à la production de sel notamment au lieu-dit Er-Bill Toulindac.
Pour la période antique, plusieurs établissements sont connus notamment ceux de Ter, de Bourgerel et de Port-Blanc, en cours de fouille lors de notre intervention.
Les indices les plus proches de notre emprise correspondent à une occupation antique matérialisée par un talus localisé à environ 500 m au sud de la rue de l'Île de Govihan (Toul Broch', Mané Hurel), et ainsi que par une butte tumulaire situé au lieu-dit Langario à un peu moins d'1km au nord de notre parcelle.

1.5 Stratégie et méthodes mises en œuvre

Le diagnostic des deux opérations a été mené du 12 au 20 novembre par deux archéologues.
Sur la totalité des deux emprises, 14 tranchées ont été ouvertes de façon continue à l'aide d'une pelle hydraulique de 20 t munie d'un godet de 3m. Outre les ouvertures réalisées dans le sens de la pente, dans une orientation nord-est/sud-est, quelques tranchées ont été effectuées de façon transversale en limite sud et nord de l'emprise.
L'emprise qui sera traitée dans ce rapport concerne une surface prescrite de 26 310 m2 qui se réduit, sans la zone humide à 20 150 m2. Dans cette surface, 12 tranchées (dont 3 correspondent à la suite des tranchées 2, 3 et 4 de la première opération) totalisent 2846,5 m2 d'ouverture soit un ratio à 14 %.
Les faits archéologiques ou anomalies sédimentaires ont été numérotés de 1 à n dans chacune des tranchées, elles-mêmes numérotées de 1 à n sur l'ensemble des deux opérations.
Le relevé des tranchées, des faits et des sondages a été réalisé au GPS par un topographe de l'Inrap, doublé d'un relevé de terrain au 1/100, puis au 1/20^{e} pour les structures sondées. Des clichés d'ensemble et des structures fouillées viennent compléter cette documentation. Les empierrements rencontrés ont fait l'objet de relevé photographiques, géo référencés.
Au terme de l'opération, les tranchées ont été rebouchées, en prenant soin pour la *tranchée 11* de signaler par un grillage avertisseur la présence d'un empierrement dans l'éventualité d'une fouille (**fig. 12).**

Fig.12 : Vue du rebouchage de la tranchée 11 avec pose du grillage avertisseur du Fait 4

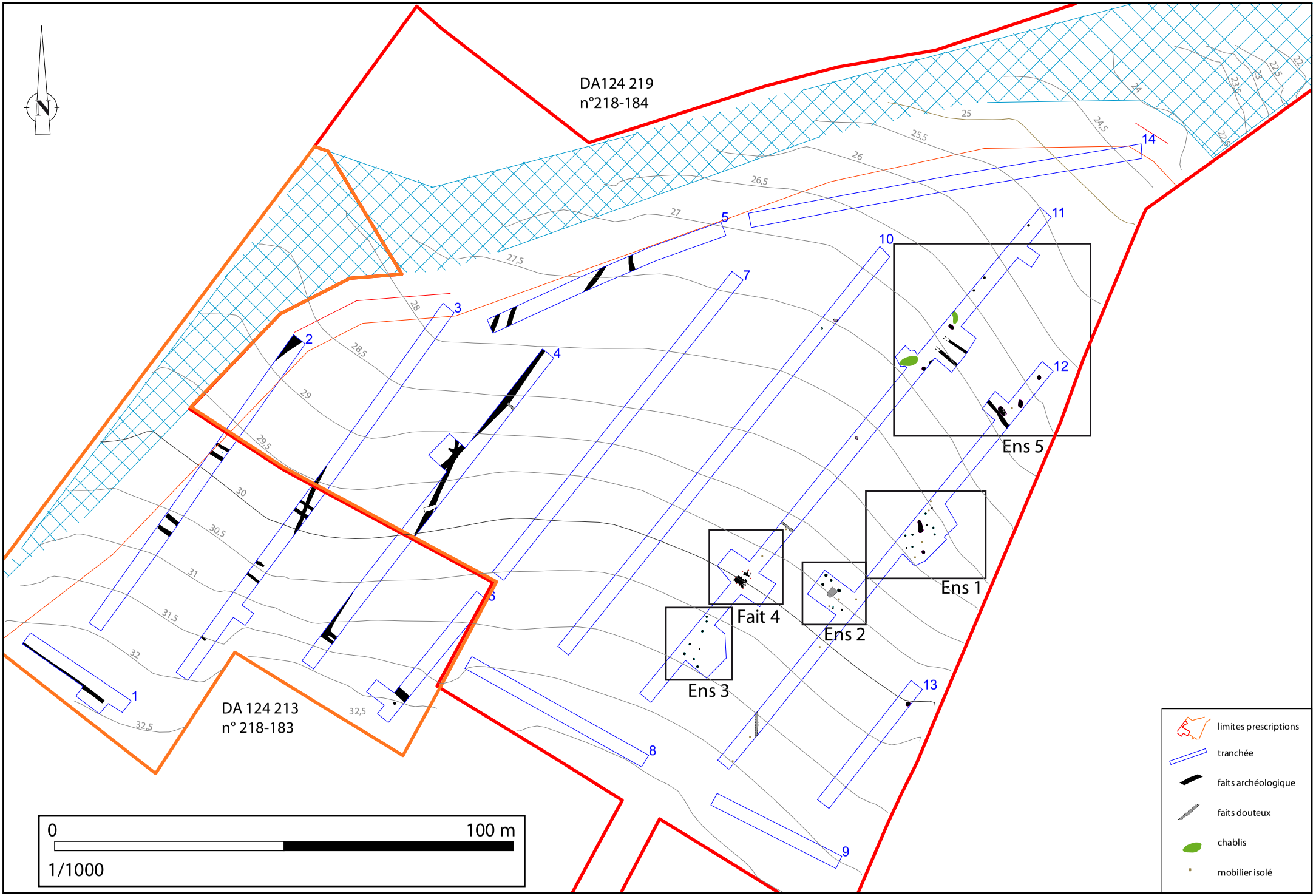

Fig. 13 : Plan général du diagnostic au 1000e

2 Présentation des vestiges

2.1 Observations générales

Les vestiges découverts sur la zone prescrite s'organisent en 5 ensembles spatialement distincts auxquels il faut ajouter un réseau parcellaire et plusieurs structures isolés (**fig.13**).

- L'ensemble 1 situé dans la *tranchée 12* correspond à un ensemble de trous de poteaux et de fosses.
- L'ensemble 2, localisé dans la même tranchée compte quelques trous de poteaux.
- L'ensemble 3 situé dans la *tranchée 11* correspond à plusieurs trous de poteaux.
- Le *fait 4* de la *tranchée 11* situé au nord de l'ensemble 1 est un empierrement.
- L'ensemble 5 comprend les vestiges localisés dans la partie nord des *tranchées 11 et 12.*

2.2 Ensemble 1

Fig.14 : Vue de l'ensemble 1 Tranchée 12

La mise au jour dans la *tranchée 12* de quelques trous de poteaux et de fosses, relativement nets au décapage ainsi que le prélèvement de plusieurs tessons a suscité l'ouverture d'une fenêtre. Au total 8, voire 9 trous de poteaux et 2 fosses ont été repérés (entre 0,70 et 0,80 m de profondeur (**fig. 14 et 15**). Quatre de ces structures ont été sondées.

- La fosse *F 6* localisée au centre de l'ensemble est de forme oblongue, avec un léger rétrécissement dans sa partie nord-est (**Fig.15**). Longue de 2, 60 m pour une largeur oscillant entre 0,6 et 0 ,9 m, son comblement correspond à un sédiment limono-arénacé brun à inclusions d'arène. Sa profondeur atteint 0,40 m. Deux tessons de céramique protohistorique ont été prélevés lors de sa fouille.

- Le Fait *18* correspond à petite fosse longue de 0,6 m et large de 0,45 m (**Fig. 15**). Profonde de 0,25 m, son comblement est composé d'un sédiment limono-arénacé brun-gris, homogène.

- Le trou de poteau *F 4*, de forme sub-circulaire présente un diamètre d'environ 0,35 m (**Fig. 15**). Il présente un profil en U avec un comblement homogène caractérisé par un sédiment limono-arénacé brun-gris.
- Le trou de poteau *F 7*, de forme comparable au précédent avec un diamètre légèrement inférieur parait moins bien conservé. Son profil en cuvette délimite un remplissage similaire aux autres faits décrits, d'une dizaine centimètres de profondeur (**Fig.15).**

Le mobilier recueilli au sein de cet ensemble parait homogène (cf.infra, étude T. Nicolas). Si la céramique prélevée dans la fosse *F 6* n'offre pas plus de précision chronologique qu'une production protohistorique au sens large, le tesson prélevé en surface du trou de poteau *F 17* appartient à la partie haute d'un récipient tronconique attribué au Bronze Final / 1er Âge du Fer.
Cette même attribution a été donnée pour plusieurs isolats de ce secteur (iso 4, iso 8, iso 10) alors que d'autres se rattachent plus largement à une production protohistorique.

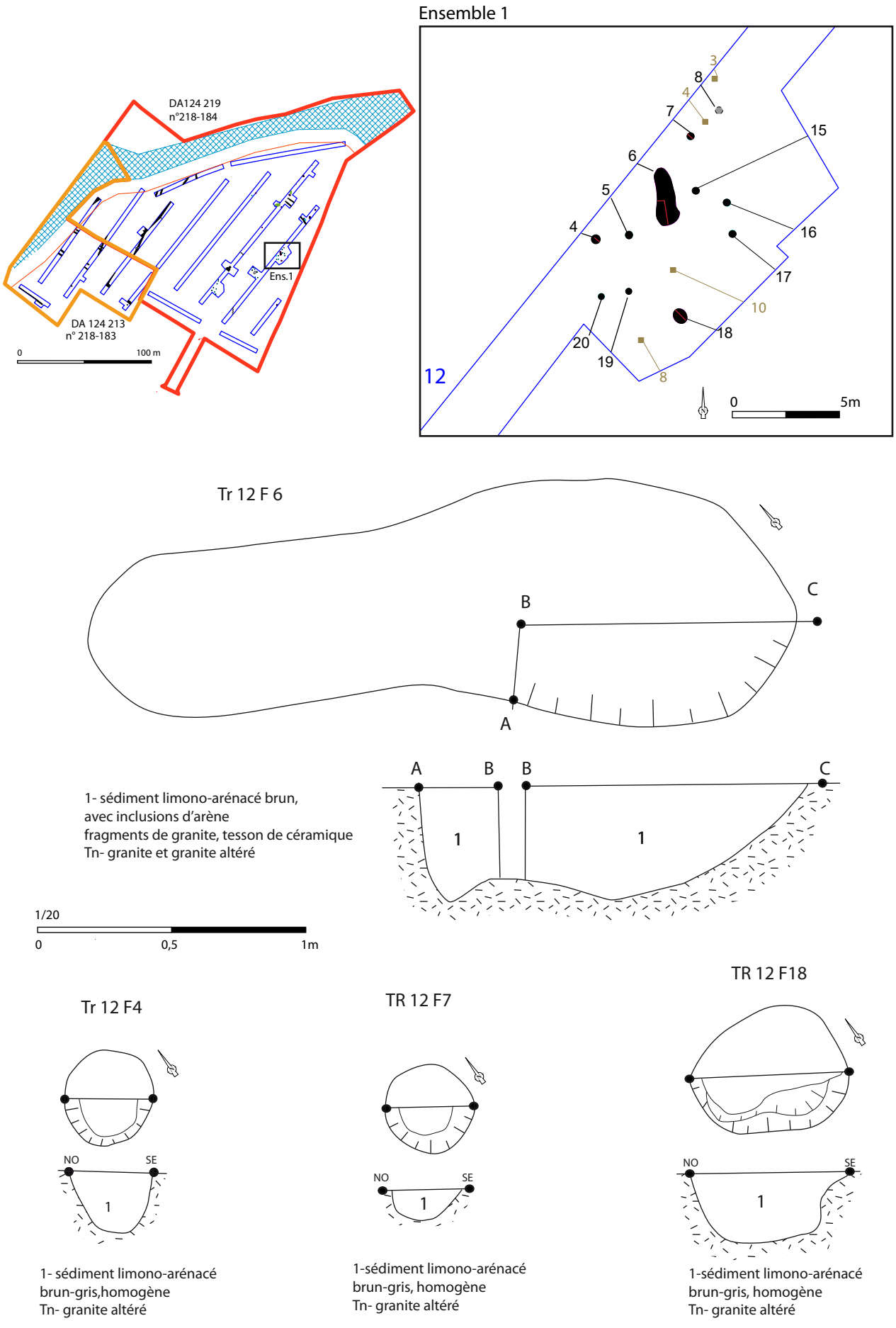

Fig.15 : Plan et relevés des structures de l'ensemble 1, Tranchée 12

2.3 Ensemble 2

Au sud de l'ensemble 1 dans la même tranchée (*Tr 12*), une autre extension a été réalisée en raison de la présence d'un trou de poteau et du prélèvement de tessons de céramique d'aspect similaire à ceux de l'ensemble 1. Au final, ce sont 5 trous de poteaux ou petites fosses qui ont été repérés ainsi que deux autres anomalies sédimentaires pouvant être anthropiques (**Fig. 16).**
Le trou de poteau F 22, sondé est conservé sur 10 centimètres de profondeur. Son remplissage se définit par un sédiment limono-arénacé brun, homogène **(Fig. 16).**
Parmi les quelques tessons de céramiques prélevés dans ce secteur (au décapage), un individu se rapporte au Haut moyen Âge, alors que les deux autres sont attribués à la Protohistoire.

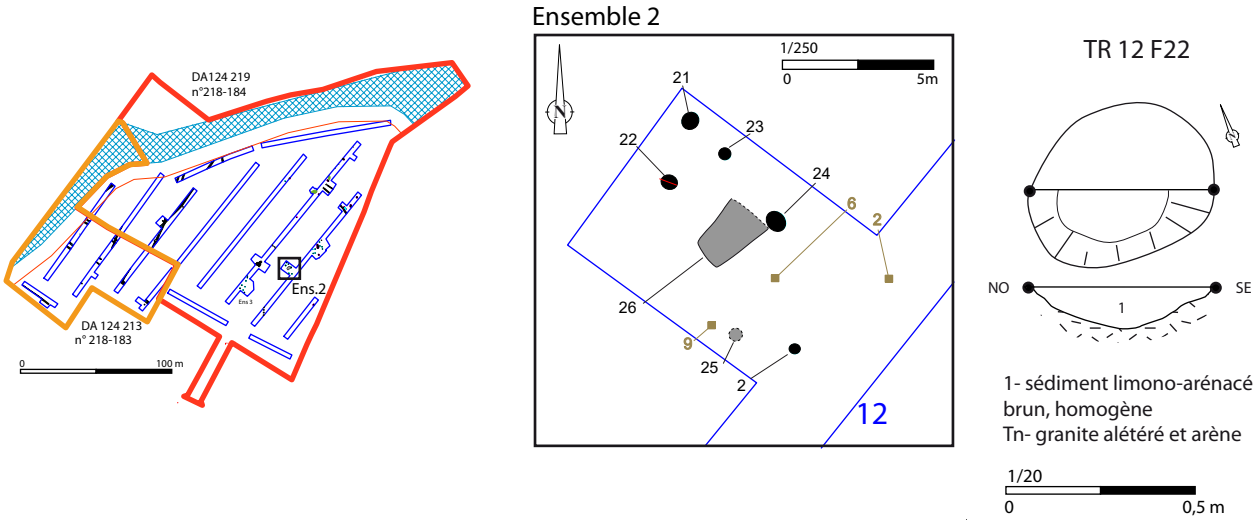

Fig.16 : Plan et relevés des structures de l'ensemble 2, Tranchée 12

2.4 Ensemble 3

Un autre ensemble de trous de poteaux, ayant nécessité une nouvelle fenêtre a été mis au jour dans la *tranchée 11* **(Fig. 17 et 18)**. Ils apparaissent entre 0,70 et 0,80 m de profondeur, sous le niveau actuel. Sur les 8 faits relevés, 3 ont été sondés.
Il s'agit des trous de poteaux *F 1, F 17 et F 20* aux formes circulaires à ovalaires avec des diamètres compris entre 0,30 et 0,40 m de diamètre. Leur comblement similaire se traduit par un sédiment limono-arénacé brun. Ils présentent tous des profils en cuvette d'une profondeur 0,10 à 0,15 m. Seuls deux petits tessons pouvant appartenir à une fabrication protohistorique ont été prélevés à la surface du trou de *poteau F3*.
Comme pour les précédents ensembles de trous de poteaux, aucun plan de bâtiment n'émerge de cet ensemble. S'il est tentant de voir la présence d'un grenier avec les *faits F1, 3, F19, et F21*, nous émettons toutefois des réserves sur cette proposition en raison des diamètres disparates des creusements et d'une vision trop incomplète de l'ensemble.

Fig.17 : Vue de l'ensemble 3, Tranchée 11

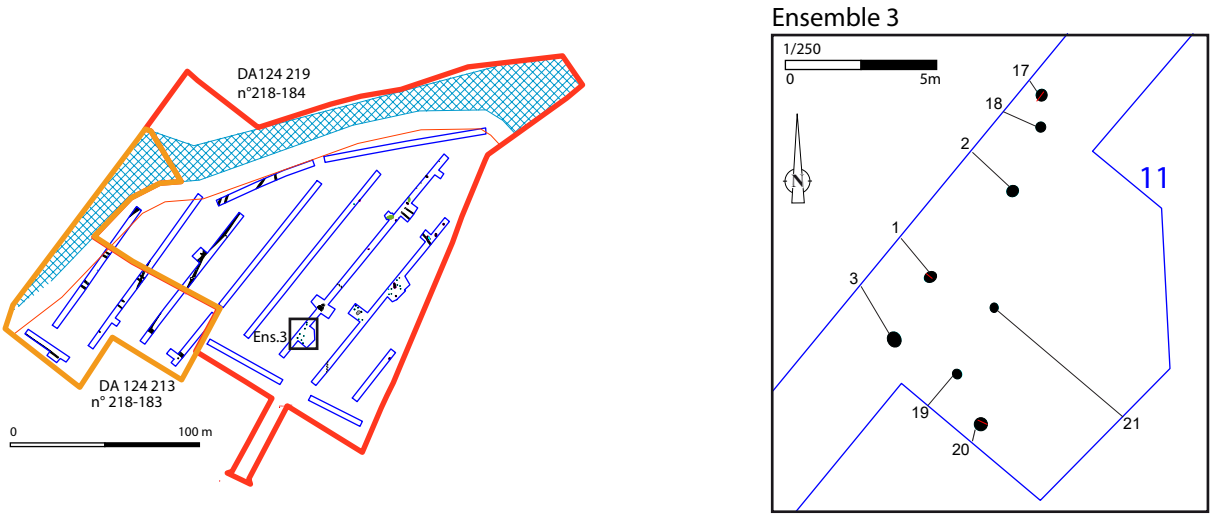

Fig.18 : Plan et relevés des structures de l'ensemble 3, Tranchée 11

2.5 Fait 4

Dans la *tranchée 11*, un amas de pierre apparu presque immédiatement sous le niveau de terre végétale entre 0,30 et 0,40 m de profondeur a suscité des extensions de part et d'autre de la tranchée **(fig.19 et 20**). Le dégagement et le nettoyage manuel de cet amas permet de conclure à un aménagement anthropique. Il s'agit d'un empierrement de forme sub-rectangulaire, constitué de pierres de granites décimétriques à pluri décimétriques (jusqu'à 40 cm de long). Quelques une d'entre elles pourraient présenter des traces de chauffe. Elles sont jointives au cœur du dispositif et sont plus lâches vers l'extérieur. Un autre petit amas situé au nord-est de l'empierrement principal pourrait en faire partie, et il fort probable que les travaux agricoles aient en partie perturbé le niveau supérieur de cet aménagement. Quelques petits tessons de céramiques d'époque moderne (XVe ou post XVe), ainsi que des fragments de coquilles d'huitre ont été récoltés lors du nettoyage de la structure ou à ses abords.
Un niveau sombre, bioturbé présentant des traces de charbons de bois et de terre cuite a été perçu lors du nettoyage, aux abords de l'empierrement. Ces inclusions charbonneuses et rubéfiées ont ensuite pu être observées dans la coupe du sondage ainsi que dans les coupes sud-ouest / nord-est et sud-est /nord-ouest effectuées dans les bermes de la tranchée et de son extension (**fig.21**). Dans la première, elles sont visibles dans le niveau de sédiment limono-argileux arénacé brun et dans la seconde, elles apparaissent dans un sédiment comparable sous le niveau de terre végétale. Cependant, aucune limite nette n'a pu être repérée. Ce niveau ou tout au moins ces inclusions organiques n'ont pas été observées par ailleurs lors des ouvertures, ni dans les différents logs stratigraphiques et ni encore dans les log 12 et 14 réalisées au sud et au nord de l'empierrement. On peut donc sans aucun doute lier ce « niveau organique » à l'installation de l'empierrement sans pour autant pouvoir interpréter cette structure.
Le sondage effectué dans le quart sud-ouest n'apporte pas d'autre informations, hormis le fait, qu'un seul niveau de pierre est présent. Un petit tesson de facture protohistorique a été prélevé à une vingtaine de centimètre sous le niveau d'installation des pierres.

Fig.19 : Vue du Fait 4 Tranchée 11

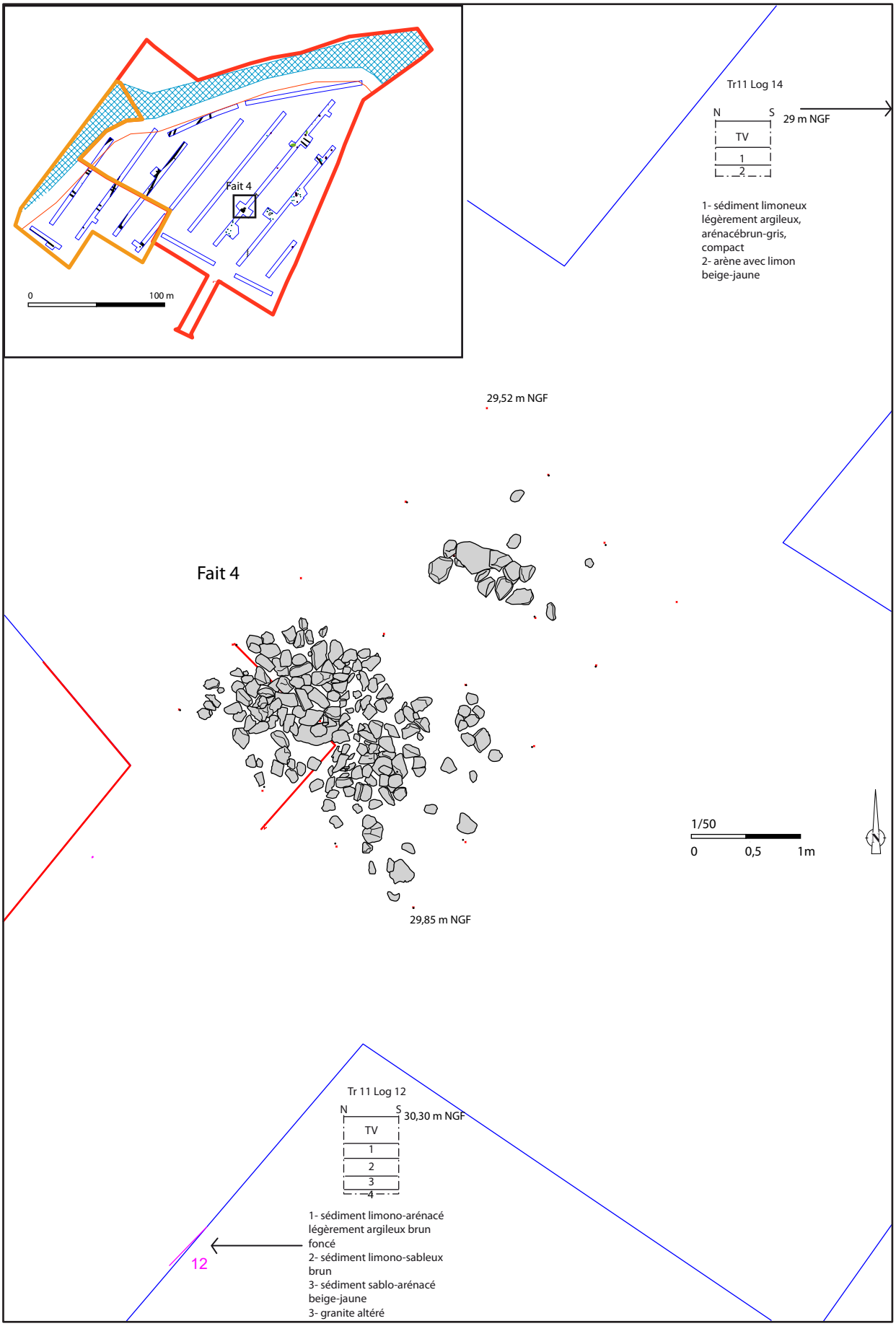

Fig.20 : Relevé du fait 4, Tranchée 11 d'après photogrammétrie (P. Leblanc)

F4 sd coupe nord-ouest/sud-est

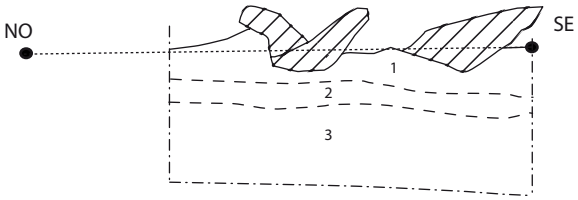

1- sédiment limono-argileux brun légèrement arénacé
2- niveau hétérogène au limites «floues» avec
traces de charbons de bois et de terre cuite dans sédiment
limon-argileux brun, légèrement arénacé
3-sédiment limon-argileux brun légèrement arénacé

Coupe sud-ouest/nord-est, Tr 11, vers F4

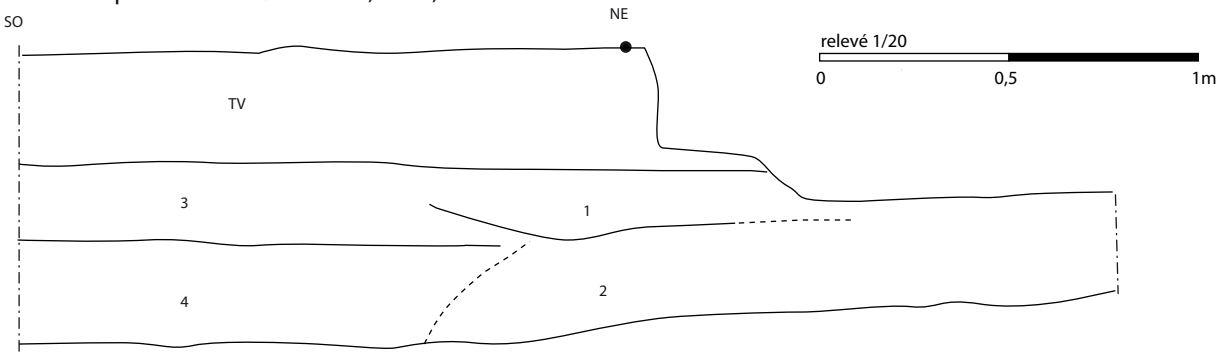

1- niveau hétérogène au limites «floues» avec
traces de charbons de bois et terre cuite,
dans sédiment limon-argileux brun légèrement arénacé
2- sédiment limono-argileux arénacé brun avec traces
de CB, nodules limono-sableux beige-jaune
3- sédiment limoneux légèrement argileux arénacé
brun
4- sédiment limoneux légèrement argileux
plus arénacé, brun clair

Coupe sud-est/nord-ouest, Tr 11 vers F 4

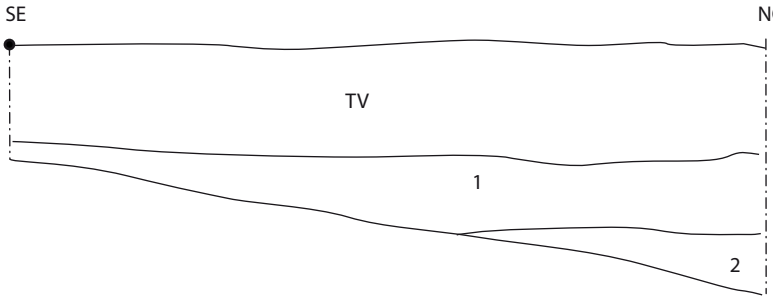

1- niveau hétérogène au limites «floues» , avec traces de charbons de bois et de terre cuite, dans sédiment limono-argileux brun légèrement arénacé
2- sédiment limoneux légèrement argileux plus arénacé, brun clair brun

Fig.21 : Vue et relevés des coupes de la Tranchée 11, vers F 4

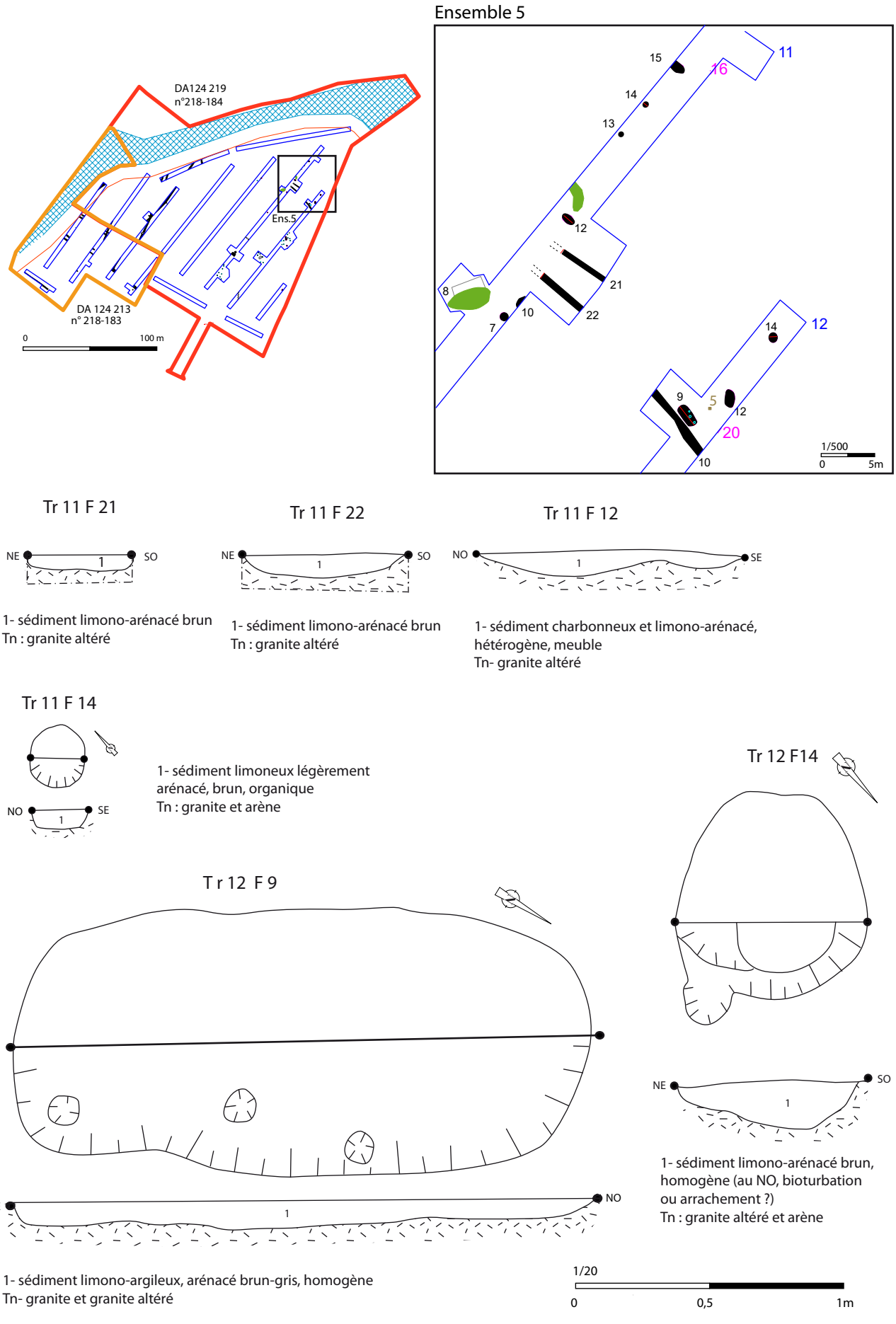

Fig.22 : Plan et relevés des structures de l'ensemble 5, Tranchée 11 et 12

2.6 Ensemble 5

Cet ensemble regroupe plusieurs types de structures, localisées dans la partie sud *des tranchées 11 et 12* **(fig.22)**. Plusieurs chablis ont également été repérés et certaines structures testées se sont avérées êtres des anomalies sédimentaires naturelles.
Les fossés *F 21 et F 22* de la *tranchée 11*, mal conservés n'ont été perçus que dans un second temps, lors de la réalisation d'une fenêtre (**fig.23**). D'une largeur respective de 0,40 et de 0,60 m, leur profondeur est de 0,06 à 0,08 m. Un limon brun arénacé constitue leur comblement.

Fig.23 : Vue des fossés F 21 et F 22 de la tranchée 11

Le fossé *F 10* relevé dans la tranchée voisine, *Tr 11,* et correspondant au fossé *F 22* a livré en surface un tesson de céramique attribué à la période médiévale (XIII-XVe).
Le long de ce fossé, une fosse allongée sub-rectangulaire (*F 9*), orientée nord-ouest / sud-est, et apparue nettement au décapage a été sondée. Longue de 2,20 m pour une largeur d'1m, elle est conservée sur à peine 0,10 m de profondeur. Elle présente la particularité de trois probables trous de piquets creusés dans le fond granitique de la structure **(fig.22 et 24).**
A proximité, toujours dans la *tranchée 12,* une autre fosse de morphologie proche (*F12*), bien que de dimension plus réduite, présente une orientation nord/sud.
Aucun mobilier n'a été prélevée dans ces structures mais notons qu'une petite fusaoïole en terre cuite de couleur orangée, vraisemblablement passée au feu et prélevée dans un état dégradé a été prélevée au décapage entre ces deux fosses. Elle pourrait être d'époque protohistorique (Bronze final / 1er Fer ?).
La fosse *F 12* de la *tranchée 11*, de forme ovalaire présentait en surface un sédiment très charbonneux. Longue d'1,10 m, pour une largeur de 0,80 m, sa profondeur est de 0,10 cm maximum avec un fond irrégulier (**fig.22**).
Enfin parmi les autres faits mis au jour, deux trous de poteaux ont été sondés.
Le fait 14 de la tranchée 11 est un petit creusement d'environ 0,22 cm de diamètre et profond de 7 cm (**fig. 22**).
Le fait 14 de la tranchée 12 mesure 0,80 par 0,7 avec une profondeur de 0,18 cm, les surcreusements observés dans le sondage semblent résulter de bioturbations (**fig. 22**).

Fig.24 : Vue de la fosse F 9 Tr 12

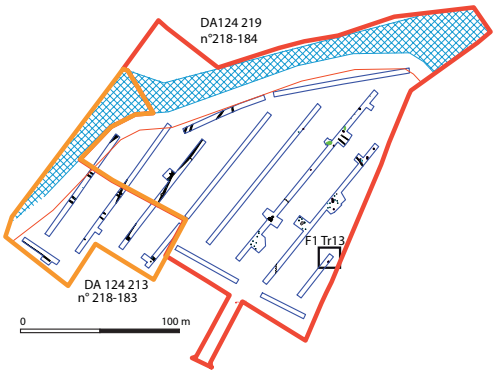

F1 tranchée 13

Fig.25 : Vue de l'empierrement F1 TR 13

2.7 Les structures isolées et/ou douteuses

- Fait 1, Tranchée 13

Il s 'agit d'un petit empierrement apparu à 0,85 m de profondeur dans un niveau très sableux, perçu uniquement dans le bas de cette tranchée, alors qu'au sud en haut de pente, le granite est atteint entre 0,50 et 0,60 m de profondeur.

Cet empierrement sub-circulaire (environ 0,60 m de diamètre) est composé de pierres de granite décimétriques à pluri décimétriques, ne présentant pas de traces de chauffes apparente (**fig.25**).

Un petit tesson de production protohistorique a été prélevé dans le niveau surmontant l'amas, lors du nettoyage de la coupe.

Enfin, deux possibles fossés ou fond de fossés ont été repérés dans les *tranchées 11 et 12*. Difficilement lisibles au décapage, les sondages ne permettent pas de conclure avec certitude à des creusements anthropiques (**fig.26**).

- Fait 1, tranchée 12

Apparue à 0,60 m de profondeur, une bande limono-sableuse arénacé de teinte brune orientée nord-sud a été relevée. Bien que douteux, il pourrait s'agir d'un fond de fossé dont l'us 1 correspondrait au fond du comblement (l'us 2 étant un surcreusement dans le terrain naturel).

- Fait 5, tranchée 11

Repéré à la même profondeur que le précédent fait de façon un peu plus nette, cette structure de largeur comparable montre un léger creusement d'une profondeur d'environ 0,15 cm. Avec la prudence qui s'impose au regard du faible impact au sol, et de l'absence d'autres traces dans les tranchées précédentes (*Tr 10 et Tr 7*), il pourrait correspondre au fait *F 7* repéré dans la *tranchée 4*.

2.8 Les limites parcellaires de la partie est de l'emprise

Ce réseau parcellaire est en partie décrit dans le rapport de diagnostic de la première prescription (Brisotto, 2019). Nous renvoyons donc à celui-ci et compléterons ici les données avec les résultats mis en évidence lors de cette seconde prescription.

- Une haie moderne

Le fait 6 de la *tranchée 4*, (correspondant vraisemblablement au *fossé F3* de la même tranchée) marque l'emplacement d'une haie moderne, visible sur les clichés des années 50'.

Elle a toutefois fait l'objet d'un sondage dans une fenêtre afin de repérer une éventuelle relation stratigraphique avec le *fossé F4* (**fig.27**). Cette relation visible en surface montre l'antériorité du *fossé F 4*.

La coupe du *fossé F6* (haie) montre un creusement en U d'une profondeur de 0,40 m. Son comblement est constitué de deux US ; la première est un sédiment brun, limoneux légèrement argileux et arénacé, homogène et compact. La seconde est plutôt de teinte brun-grise avec des traces d'oxydation.

Un petit tesson de facture protohistorique et sans doute résiduel a été prélevé au nord de la tranchée à la surface de ce même fossé.

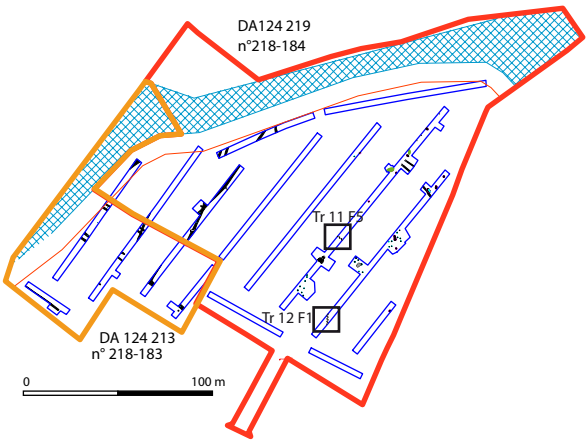

Tr 11 F5

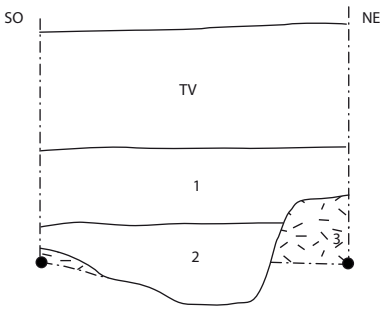

1- sédiment limoneux légèrement argileux, et arénacé brun compact
2- limon arénacé gris-brun, avec nombreuses inclusions de granite altéré
3- garnite altéré et aréne

Tr 12 F1

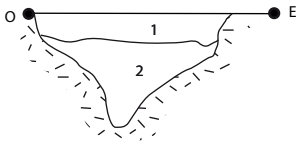

1- sédiment limon-sableux et arénacé brun
2- sédiment limono-sableux avec arène hétérogène meuble (surcreuement, Tn ?)

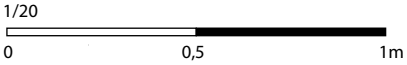

Fig.26 : Vue et relevé de coupe de fossés douteux

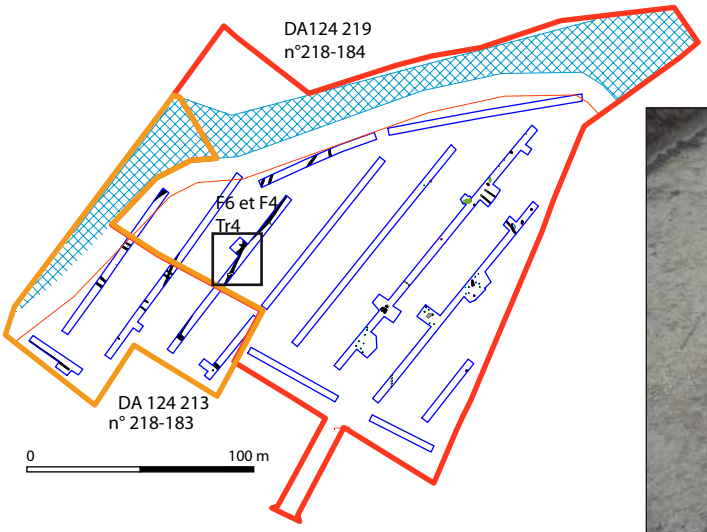

Tr 4 F6 (=F3)

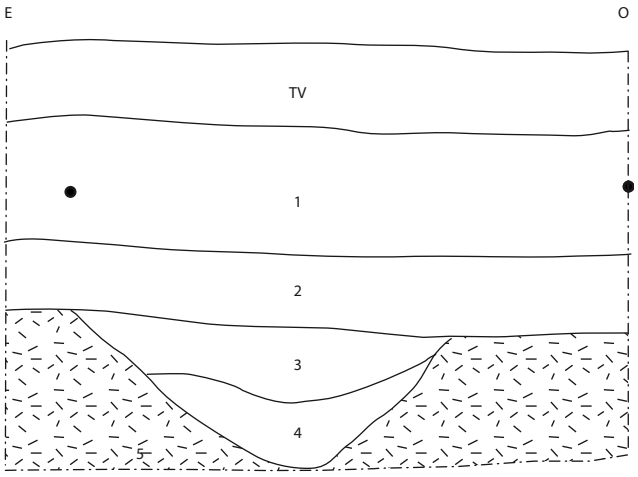

1- sédiment limono-argileux brun foncé assez compact, homogène
2- sédiment limono-arénacé, assez hétérogène, bioturbé beige-jaune
3- sédiment limoneux légèrement argileux et arénacé, brun homogène et compact
4- sédiment limono-argileux brun-gris avec traces d'oxydation
5- sédiment argilo-arénacé oxydé gris-orangé

Tr 4 F4

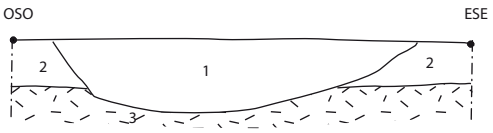

1- sédiment limono-argileux gris-brun, homogène, tesson de céramique en surface
2 -sédiment limono-arénacé, assez hétérogène, bioturbé beige-jaune
3 - sédiment argilo-arénacé oxydé gris-orangé

Fig.27 : Vue et relevé de coupes des fossés de la Tranchée 4

- Un réseau parcellaire ancien

Orienté nord-nord-est / sud-sud-ouest, le *fossé F 4 de la tranchée 6,* repéré à 0,80 de profondeur, est large d'1 m en surface, et présente un profil en cuvette. Conservé sur 0,20 m de profondeur, son comblement unique se compose d'un sédiment limono-argileux gris-brun, homogène. Il a livré en surface deux petites tessons de céramique fine graphitée pouvant appartenir à une production de la fin du premier âge du Fer ou du début du second âge du Fer. Notons que ce fossé discordant avec le cadastre actuel, est parallèle au *fossé F6 de la tranchée 3*. Leur orientation, profil et remplissage comparables suggèrent un fonctionnement contemporain.
De même les *fossés F1 et F2,* repérés au nord de l'emprise dans la *tranchée 5,* et dont l'un d'eux correspond vraisemblablement au *fossé F4* fonctionnent probablement dans un même maillage.

3. Etude de la céramique - Théophane Nicolas

3.1. Méthodes de travail

La parcelle abordée à Baden (56) « Rue de l'île Govihan » a livré du mobilier céramique attribué à la protohistoire, au Moyen-Age et à période moderne.
Ce dernier se compose de :

- de 70 tessons
- une fusaïole
- une coquille d'huitre

Tous ces éléments font l'objet d'une étude organisée par tranchée de découverte.

3.2. Catalogue par contexte de découverte

Tranchée 4 Fait 5
Il a été mis au jour deux tessons en céramique fine avec un registre d'aplat de graphite sur la surface externe de la paroi. Les caractères intrinsèques du tesson et le registre décoratif permet de proposer une datation au Hallstatt final ou à la Tène ancienne.

Tranchée 4 Fait 6
Il a été mis au jour un tesson en céramique semi-grossière avec un registre d'incisions obliques. Les caractères intrinsèques du tesson et le registre décoratif permet de proposer une datation au Bronze final ou au Premier Age du Fer.

Tranchée 12
Il a été mis au jour un petit fusaïole (**Fig.28 n°4**) portant des stigmates d'exposition à des températures élevées. De forme circulaire et de section ovalaire, elle pèse environ 7 grammes.

Tranchée 12 vers Fait6-Fait18 (Iso 10)
Il a été mis au jour trois tessons en céramique fine et grossière, dont un élément de bord en céramique fine. Il s'agit d'un bord rentrant à lèvre arrondie du type de ceux qui caractérisent les « jattes » (**Fig.28 n°1**). Les caractères intrinsèques du tesson et le registre décoratif permet de proposer une datation au Bronze final ou au Premier Age du Fer.

Tranchée 12 extension est (Iso 8)

Il a été mis au jour un petit ensemble mobilier au sein duquel il est dénombré deux tessons en céramique fine et douze tessons en céramique grossière. Il a pu être caractérisé un bord (éversé ?) à lèvre aplatie (**Fig.28 n°3),** dont les caractères permettent une de proposer une datation au Bronze final ou au Premier Age du Fer.

Tranchée 12 Fait 17

Il a été mis au jour un gros tesson de la partie haute d'un récipient tronconique à lèvre arrondie (Fig. **28 n°2**) dont les caractères permettent une de proposer une datation au Bronze final ou au Premier Age du Fer.

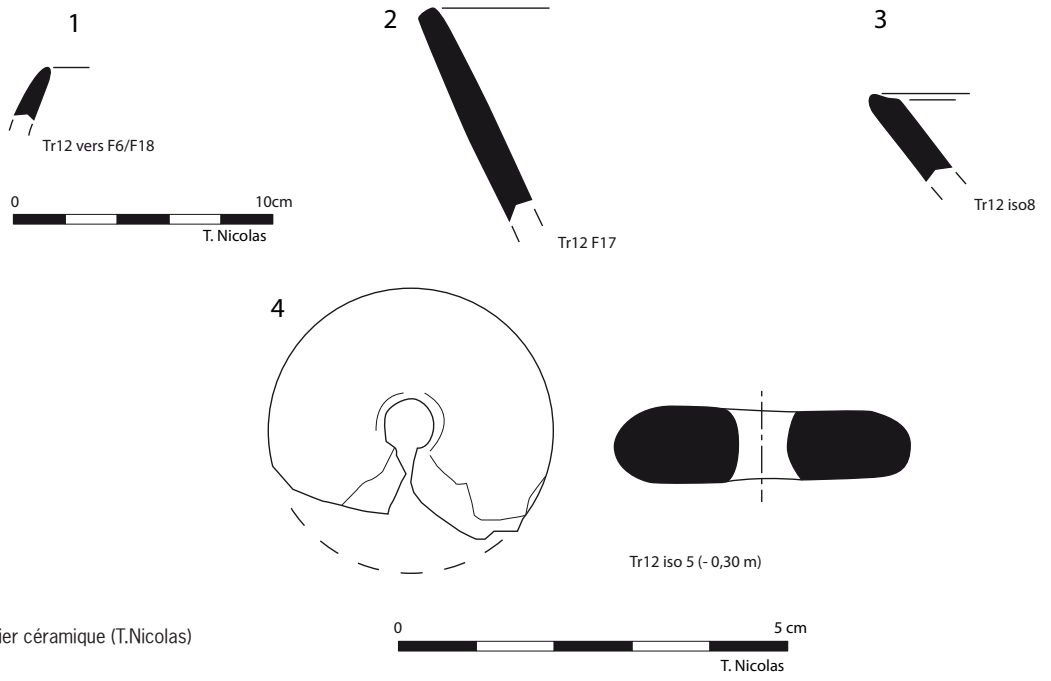

Fig.28 : Mobilier céramique (T.Nicolas)

4. Conclusion

Le diagnostic effectué sur la plus grande surface du projet de lotissement à Baden, Rue de l'Île Govihan a livré les vestiges d'une occupation protohistorique que l'on peut situer d'après le mobilier céramique à la période de transition du Bronze Final et du 1er âge du Fer. Elle se caractérise par un petit ensemble de trous de poteaux et de fosses assez bien conservés, localisé dans la partie est de l'emprise (ensemble 1). Néanmoins, aucun plan cohérent de bâtiment n'a pu être mis en évidence. Les deux autres ensembles de structures (ensembles 2 et 3) n'ont pas livré suffisamment de mobiliers caractéristiques pour permettre de les associer ou non à l'ensemble 1. Par ailleurs, les vestiges de l'ensemble 3 apparaissent moins bien conservés.
La structure empierrée *F4 de la tranchée 11*, reste indéterminée à l'issue du diagnostic. Située au sommet d'un léger replat dans la pente du terrain, son niveau d'apparition à – 0,40 m de profondeur pourrait expliquer un probable démantèlement lors de travaux agricoles. La forme qui en subsiste reste néanmoins sub-rectangulaire, évoquant en surface la morphologie de certaines tombes de l'Âge du bronze régional (Juhel, 2018). Malheureusement, l'observation de la coupe de la *tranchée 11*, ainsi que le sondage effectué dans ¼ de la structure ne permettent pas de conclure à un apport de terre anthropique, ni à une sépulture. Les quelques tessons prélevés aux abords de cette structure et lors de son nettoyage sont à la fois d'époque protohistorique et médiévale.
Par ailleurs, plusieurs structures isolées non datées ont été mises évidence.
Enfin, quelques fossés d'orientation discordante avec les cadastres modernes et actuels, ayant livré quelques indices mobiliers protohistoriques pourraient appartenir à un découpage ancien du paysage.
Notons également la présence de tessons de céramique médiévale prélevés hors structure.

BIBLIOGRAPHIE

BRISOTTO V. (2019) –Baden, Rue de l'Île Govihan 1, Rapport Final d'Opération de diagnostic archéologique, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne

JUHEL L. (2018) – Un cimetière du Bronze Ancien, Mané Mourin, le Bono, (Morbihan) : rapport de fouille, Inrap Grand Ouest, SRA Bretagne, 321 p.

TORON S. (2017) – Baden (56), Rue du Lannic : Installation funéraire à l'âge du Bronze et occupation domestique de la Tène au début de l'époque romaine, Rapport Final d'Opération de fouilles archéologiques, Evéha, SRA Bretagne.

Liste des figures

Fig. 1 : Localisation de l'opération sur fond de carte IGN au 1/250000e et au 1/25000e
Fig. 2 : Localisation de l'opération sur fond de plan cadastral
Fig. 3 : Localisation de l'opération sur fond de carte géologique au 1/80000e (BRGM n°89, 1974)
Fig. 4 : Vue de la tranchée 7
Fig. 5 : Vue de la tranchée 12
Fig. 6 : Vue de la tranchée 13
Fig. 7 : Localisation et relevés des logs stratigraphiques au 1/50e
Fig. 8 : Log n° 17 Tr 12
Fig. 9 : Log n°18 Tr 12
Fig.10 : Log n°20 Tr 12
Fig.11 : Localisation de l'opération sur fond de Carte Archéologique
Fig.12 : Vue du rebouchage de la tranchée 11 avec pose du grillage avertisseur du Fait 4
Fig. 13 : Plan général du diagnostic au 1000e
Fig.14 : Vue de l'ensemble 1 Tranchée 12
Fig.15 : Plan et relevés des structures de l'ensemble 1, Tranchée 12
Fig.16 : Plan et relevés des structures de l'ensemble 2, Tranchée 12
Fig.17 : Vue de l'ensemble 3, Tranchée 11
Fig.18 : Plan et relevés des structures de l'ensemble 3, Tranchée 11
Fig.19 : Vue du Fait 4 Tranchée 11
Fig.20 : Relevé du fait 4, Tranchée 11 d'après photogrammétrie (P. Leblanc)
Fig.21 : Vue et relevés des coupes de la Tranchée 11, vers F 4
Fig.22 : Plan et relevés des structures de l'ensemble 5, Tranchée 11 et 12
Fig.23 : Vue des fossés F 21 et F 22 de la tranchée 11
Fig.24 : Vue de la fosse F 9 Tr 12
Fig.25 : Vue de l'empierrement F1 TR 13
Fig.26 : Vue et relevé de coupe de fossés douteux
Fig.27 : Vue et relevé de coupes des fossés de la Tranchée 4
Fig.28 : Mobilier céramique (T.Nicolas)

III - Inventaires

Inventaire des tranchées

Num tranchée	Prof (min-)max (en m)	Descripton du niveau atteint	Mob	Fait	Type fait	Niv d'appa-rition	Description	Sondage	Dimension (en m)				Mobilier	re-marques
									L	l	diam	prof		
2	0,40 - 0,50	sédiment limono-argilo-arénacé gris-beige-orangé avec altération et quartz épars		1	fossé	0,4	SLA gris clair avec oxydation	X		0,8		0,08	céram	
				2	fossé	0,4	SLA gris clair avec oxydation	X				0,1	céram	
				5	fossé	0,4	SLA gris clair avec oxydation	X				0,25	céram, métal	
				6	fossé	0,4	SLA gris clair avec oxydation	X				0,25		
				7	fossé	0,5	SLA brun-gris hétérogène							mod ?
3	-0,5	sédiment limono-argilo-arénacé gris-beige-orangé avec altération et quartz épars		1	fosse/fossé ?	0,5	SLA gris clair avec oxydation et CB			0,45				
				2	fossé	0,5	SLA gris clair avec oxydation, qq granites et quartz			0,4				
				3		0,5	SLA gris clair avec oxydation, qq quartz			0,7				
				4		0,5	SLA gris clair avec oxydation, qq quartz			0,7				coupe le fossé F6
				5		0,5	SLA gris clair avec oxydation, qq quartz			0,6				coupe le fossé F6
				6		0,5	SLA brun-gris avec oxydation, qq quartz	X		0,7		0,18		est coupé par F4 et F5
4	0,6-0,75	sédiment limono-argilo-arénacé gris-beige-orangé avec altération et quartz épars		1	fossé	0,75	SLA brun foncé			0,6				
				2	fossé	0,75	SLA brun foncé			0,7				
				3	fossé	0,75	SLA brun foncé, qq quartz							haie moderne = F 6
				4	fossé	0,7	SLA brun-gris, qq quartz	X		1,1		0,2	céram	est coupé le sd géol F5

Num tranchée	Prof (min-)max (en m)	Descripton du niveau atteint	Mob	Fait	Type fait	Niv d'appa-rition	Description	Sondage	Dimension (en m)				Mobilier	re-marques
				5	sd géol récent	0,8	SLA brun-gris, qq quartz		2,7	1				coupe le fossé F4
				6	fossé (haie)	0,6				1		0,38		haie moderne = F3
				7	fossé ?	0,6				0,45				douteux ou fossé arrasé
5	0,80-1,15	sédiment limono-argilo-arénacé gris-beige-orangé avec altération et quartz épars		1	fossé	0,8	SLA gris-brun			0,8				
				2	fossé	0,7	SLA gris-brun			0,9				
				3	fossé	1	SLA gris-brun foncé, nodules arène et oxydation			1,1				
				4	fossé	1,1	SLA gris-brun foncé, cailloutis et oxydation			1				
6	0,6-0,8	sédiment limono-argilo-arénacé beige-orangé avec altération et quartz épars		1	fossé	0,65	SLA brun, qq quartz et granite	X		1,6		0,2	céram	ce fossé recoupe 3 autres petits fossés au comble-ment gris-compact
				2	tp	0,65	SLA brun, qq quartz et granite	X			0,55	0,2		
7	0,6-0,8	sédiment limono-argilo-arénacé beige-orangé avec altération et quartz épars	iso cé-ram -0,4, mod											
8	0,6	sédiment limono-argilo-arénacé beige-orangé avec garnite altéré et oxydation												

Num tranchée	Prof (min-)max (en m)	Descripton du niveau atteint	Mob	Fait	Type fait	Niv d'appa-rition	Description	Sondage	Dimension (en m)				Mobilier	re-marques
9	0,5-0,6	sédiment limono-argilo-arénacé beige-orangé, et granite rocher altéré à l'est												
10	0,4-1	sédiment limono-argilo-arénacé beige-orangé avec altération et quartz épars		1	tp ? (douteux)	0,4	SLA arénacé brun foncé	X			0,35			
				2	fosse ? (douteux)	0,4	SLA arénacé brun foncé							
11	0,4-0,8	sédiment limono-argilo-arénacé beige-orangé avec altération et quartz épars		1	tp	0,8	SLA arénacé brun foncé	X			0,3	0,1		
				2	tp	0,75	SLA arénacé brun foncé				0,35			
				3	tp	0,6	SLA arénacé brun foncé						céram (proto)	
				4	empierrement	0,35	pierres de granite dans sédiment LA et arénacé brun foncé	X	2,75	1,5			céram (proto et mod)	
				5	fossé ?	0,6	SLA arénacé brun foncé	X	0,5			0,2		fond de fossé , assez vible en surface et creusement évident qud d'un côté
				6	tp ? (douteux)	0,6	SLA arénacé brun foncé				0,6			
				7	fosse	0,7	SLA arénacé brun foncé			0,8				incomplète
				8	chablis	0,7	SLA arénacé brun foncé	X	2,3	1		0,4		fond irrégulier
				10	fosse	0,6	SLA arénacé brun foncé				0,7			incomplète
				12	fosse charbonn-neuse	0,5	Séd. charbonneux, hétérogène	X	1,1	0,8		0, 1		
				13	tp	0,4	SLA arénacé brun							
				14	tp	0,4	SLA arénacé brun	X			0,22	0,18		bioturbé ?
				15	fosse	0,4	SLA arénacé brun				0,8			incomplète

Num tranchée	Prof (min-)max (en m)	Descripton du niveau atteint	Mob	Fait	Type fait	Niv d'appa-rition	Description	Sondage	Dimension (en m)				Mobilier	re-marques
				16	tp	0,4	SLA arénacé brun clair				0,5			
				17	tp	0,75	SLA arénacé brun	x	0,4	0,3		0,1		
				18	tp	0,75	SLA arénacé brun				0,38			
				19	tp	0,8	SLA arénacé brun				0,3			
				20	tp	0,8	SLA arénacé brun	X	0,4	0,3		0,25		
				21	tp	0,75	SLA arénacé brun				0,2			
12	0,3-0,8			1	fossé -? (douteux)	0,7	SL arénacé brun clair	X		0,6		0,08		
				2	tp	0,8	SLA arénacé brun			0,3				
				4	tp	0,75	SLA arénacé brun-gris	X	0,4	0,35		0,2		
				5	tp	1,75	SLA arénacé brun-gris				0,35			
				6	fosse	0,7	SLA arénacé brun	X	2,6	0,9		0,4	céram (proto)	
				7	tp	0,7	SLA arénacé brun-gris	X			0,3	0,25		
				8	tp ? (douteux)	0,7	SLA arénacé brun-gris				0,25			
				9	fosse	0,5	SLA arénacé brun-gris	X	2,2	1		0,1		avec 3 trou possibles trou de piquet
				10	fossé		SLA arénacé brun foncé avec nodule arène			0,8			céram (XIII-Xve)	
				12	fosse	0,5			1,7	0,9				
				14	tp ?	0,5	SLA arénacé brun foncé	X	0,8	0,7		0,18		
				15	tp	0,7	SLA arénacé brun-gris				0,35			
				16	tp	0,7	SLA arénacé brun-gris				1,35			
				17	tp	0,7	SLA arénacé brun-gris				1,35			
				18	tp/fosse	0,7	SLA arénacé brun-gris	X	0,6	0,45		0,25		
				19	tp	0,7	SLA arénacé brun-gris				0,3			
				20	tp	0,7	SLA arénacé brun-gris				0,3			
				21	tp	0,7	SLA arénacé brun				0,6			
				22	tp	0,7	SLA arénacé brun	X	0,5	0,4		0,1		
				23	tp	0,7	SLA arénacé brun				0,4			
				24	tp	0,7	SLA arénacé brun							
				25	tp ? (douteux)	0,7	SLA arénacé brun				0,4			

Num tranchée	Prof (min-)max (en m)	Descripton du niveau atteint	Mob	Fait	Type fait	Niv d'appa-rition	Description	Sondage	Dimension (en m)				Mobilier	re-marques
				26	fosse ? (douteux)	0,7	SLA arénacé beige-gris		1,85	1,5				
13	0,4-0,9			1	empierrement	0,85	pierre de granite dans séd. sablo-arénacé gris-brun, meuble				0,6			céram proto dans le niveau sup

Inventaire du mobilier

Tranchée	Fait	Iso	Us	Matériau	Nb restes	Poids restes	Observation	Datation
4	4			Céramique	2	4	tessons céramique fine graphité	Hallstatt final/Tène ancienne
4	6			Céramique	1	8	tesson céramique semi-grossière avec incisions obliques	Protohistoire
4		1	-0,7	Céramique	1	5	tesson céramique fine	Protohistoire
4			-0,5	Céramique	3	19	tessons céramique fine	Médiéval
4			-0,5	Céramique	3	29	tessons céramique grossière	Protohistoire
5			-0,8	Céramique	6	10	tessons céramique fine	Protohistoire
5			-0,6	Céramique	2	10	tessons céramique grossière	Protohistoire
7			-0,4	Céramique	1	17	tessons céramique fine	Moderne (XVeme ou plus)
11	3			Céramique	2	2	tessons céramique semi-grossière	Protohistoire
11	4		-0,25	Céramique	2	6	tessons céramique semi-grossière	Protohistoire
11	4		nettoy empierrement	Céramique	3	7	tessons céramique fine	Moderne (XVeme ou plus)
11	vers F4		-0,5	Céramique	1	11	tesson céramique fine	Moderne (XVeme ou plus)
11	vers F4			Céramique	1	5	tesson céramique fine	Moderne (XVeme ou plus)
11		1	-0,4	Céramique	2	13	tessons céramique semi-grossière	Moderne (XVeme ou plus)
11		2	-0,4	Céramique	2	12	tessons céramique grossière	Protohistoire
11			-0,3-0,5	Céramique	2	16	tessons céramique semi-grossière	Haut Moyen-Age + Moderne
12	10			Céramique	1	35	tesson céramique semi-grossière	Médiéval (XIII-XVeme)
12	17			Céramique	1	66	1 fgt de récipient tronconique	Bronze final/ Premier Age du Fer
12	6			Céramique	2	21	tessons céramique semi-grossière et grossière	Protohistoire
12	vers F6F18	10		Céramique	3	61	tessons céramique fine (bord de jatte) et grossière (fgt fond plat)	Bronze final/ Premier Age du Fer
12		1	-0,5	Céramique	1	4	tesson céramique semi-grossière	Protohistoire
12		2	-0,5	Céramique	2	25	tessons céramique semi-grossière	Protohistoire
12		6	-0,6	Céramique	1	13	tesson céramique grossière	Protohistoire
12		9	-0,3	Céramique	1	57	tesson céramique grossière	Haut Moyen-Age

Tranchée	Fait	Iso	Us	Matériau	Nb restes	Poids restes	Observation	Datation
12		4	-0,7	Céramique	1	13	tesson céramique semi-grossière départ fond plat	Premier Age du Fer?
12		7	-0,6	Céramique	3	4	tessons céramique fine	Protohistoire
12		8	-0,5	Céramique	14	153	tessons céramique fine (1 bord aplati)à et grossière	Bronze final/ Premier Age du Fer
12		3	-0,7	Céramique	2	7	tessons céramique fine	Protohistoire
12			-0,3	Céramique	3	20	tessons céramique semi-grossière	Moderne (XVeme ou plus)
12		5	-0,3	Céramique	1	7	1 fusaoïole	Bronze final/ Premier Age du Fer
13	1			Céramique	1	6	tesson céramique semi-grossière depart fond plat	Protohistoire
Tranchée	Fait	Iso	Us	Matériau	Nb restes	Poids restes	Observation	Datation
11	4		nettoy em-pierrement	Divers			coquille huitre	

Inventaire des prélèvements

Num	Tranchée	Fait	Quantité
1	11	4	10 L
2	11	12	10 L
3	12	6	10 L

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Chronologie
Protohistoire,
Âge du Bronze final,
Hallstatt (premier Âge du Fer)
Epoque medievale,
Temps modemes.

Mobilier
Céramique

Dans le cadre d'un projet de lotissement Rue de l'Île Govihan à Baden, le SRA a prescrit un diagnostic sur une surface de 26310 m2. Une seconde prescription effectuée sur la même parcelle fera l'objet d'un autre rapport même si les deux opérations ont été traitées comme une seule et même intervention sur le terrain.
Le diagnostic effectué sur la plus grande surface du projet de lotissement à Baden, Rue de l'Île Govihan a livré les vestiges d'une occupation protohistorique que l'on peut situer d'après le mobilier céramique à la période de transition du Bronze Final et du 1er âge du Fer. Elle se caractérise par un petit ensemble de trous de poteaux et de fosses assez bien conservés, localisé dans la partie est de l'emprise (ensemble 1). Néanmoins, aucun plan cohérent de bâtiment n'a pu être mis en évidence. Les deux autres ensembles de structures (ensembles 2 et 3) n'ont pas livré suffisamment de mobiliers caractéristiques pour permettre de les associer ou non à l'ensemble 1. Par ailleurs, les vestiges de l'ensemble 3 apparaissent moins bien conservés.
La structure empierrée F4 de la tranchée 11, reste indéterminée à l'issue du diagnostic. Située au sommet d'un léger replat dans la pente du terrain, son niveau d'apparition à – 0,40 m de profondeur pourrait expliquer un probable démantèlement lors de travaux agricoles. La forme qui en subsiste reste néanmoins sub-rectangulaire, évoquant en surface la morphologie de certaines tombes de l'Âge du bronze régional (Juhel, 2018). Malheureusement, l'observation de la coupe de la tranchée 11, ainsi que le sondage effectué dans ¼ de la structure ne permettent pas de conclure à un apport de terre anthropique, ni à une sépulture. Les quelques tessons prélevés aux abords de cette structure et lors de son nettoyage sont à la fois d'époque protohistorique et médiévale.
Par ailleurs, plusieurs structures isolées non datées ont été mises évidence.
Enfin, quelques fossés d'orientation discordante avec les cadastres modernes et actuels, ayant livré quelques indices mobiliers protohistoriques pourraient appartenir à un découpage ancien du paysage.
Notons également la présence de tessons de céramique médiévale prélevés hors structure.

Inrap Grand-Ouest
37 rue du Bignon CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

Janvier 2019